

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEUR
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

D'EBOLOWA

DEPARTEMENT DE DE

L'INNOVATION,

DES TECHNIQUES COMMERCIALES

ET

DE L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TECHNICAL TEACHER
TRAINING COLLEGE OF

EBOLOWA

DEPARTMENT OF OF

INNOVATION,

COMMERCIAL TECHNIQUES AND

INDUSTRIALIZATION

Filière

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

**MODES DE FINANCEMENT ET SURVIE
DES TPE DANS LES ARRONDISSEMENTS
D'EBOLOWA 1er et 2ème**

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement

Technique et

Professionnel de 2e grade (DIPET II)

Par : ATOUBA NGUEKO Christelle Diane

Sous la direction de

Pr. René Guy OMENGUELE

Maître de conférences

Année Académique : 2019 - 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	I
AVERTISSEMENT.....	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS.....	IV
RESUME.....	V
ABSTRACT	vi
SEGLIS ET ABBREVIATIONS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I :CADRE THEORIQUE RELATIF AUX MODES DE FINANCEMENT ET A LA SURVIE DES TPE, ÉLÉMENTS CONCEPTUELS ET THEORIQUES SUR LES TPE ET SUR LES MODES DE FINANCEMENT.....	8
SECTION I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DES TPE.....	10
SECTION II : LES MODES DE FINANCEMENT.....	13
CHAPITRE II :LA SURVIE DES TPE: APPROCHES CONCEPTUELLES ET THEORIQUES.....	20
SECTION I : PANORAMA DES APPROCHES THEORIQUES RELATIVES A LA SURVIE DES TPE.....	20
SECTION II : APPROCHES THEORIQUES SUR LA SURVIE DES TPE.....	26
CHAPITRE III :METHODOLOGIE D'ANALYSE : RAPPORT MODE DE FINANCEMENT ET SURVIE DES TPE.....	33
SECTION I : METHODOLOGIE D'ANALYSE.....	33
SECTION II : LE DROUILLLEMENT DES DONNEES.....	37
CHAPITRE IV :PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	43
INTRODUCTION.....	43
SECTION I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	43
SECTION II : INTERPRETATION ET CONFRONTATION DES RESULTATS AUX HYPOTHESES.....	58
CONCLUSION GENERALE.....	70
BIBLIOGRAPHIE.....	71
ANNEXES.....	73
TABLE DES MATIERES.....	76

AVERTISSEMENT

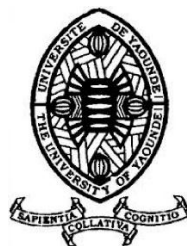
L'école normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Yaoundé I à Ebolowa (ENSET) n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

B.P. 886 Ebolowa / Tél : +237 243 71 78 16
Site web: www.enset-ebolowa.com
Courriel : ensetebwa@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**HIGHER TECHNICAL TEACHER
TRAINING COLLEGE**

PO. BOX 886, Ebolowa / Tél: +237 243 71 78 16
Web site: www.enset-ebolowa.com
Mail: ensetebwa@gmail.com

EBOLOWA, LE

ATTESTATION DE L'ORIGINALITE **DU MEMOIRE**

Je soussigné, **ATOUBA NGUEKO Christelle Diane**, Matricule **18W387**, atteste que le présent Mémoire de DIPET II intitulé « **MODES DE FINANCEMENT ET SURVIE DES TPE DANS LES ARRONDISSEMENTS D'EBOLOWA 1^{er} et 2^{ème}** » est le fruit de mes propres travaux, effectués au Département de l'Innovation, des Techniques Commerciales et de l'Industrialisation de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Yaoundé I sous l'encadrement du Pr. OMENGUELE Guy René Maître des conférences, en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement Technique de deuxième grade (DIPET II), Option : **Gestion Financière et Comptable**.

Ce mémoire est authentique et n'a pas encore été présenté pour l'acquisition de quelque grade que ce soit.

VISA DE L'AUTEUR

ATOUBA NGUEKO Christelle Diane

VISA DE L'ENCADREUR

Pr. OMENGUELE GUY René
Maître des conférences

VISA DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Dr. SAMBA Michel Cyrille
*Chargé de cours à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de
Yaoundé II -Soa*

DEDICACE

À mon fiancé, M. Armand Franky BITOTE

REMERCIEMENTS

Je voudrais à travers ce mémoire remercier tous ceux et toutes celles sans qui, cette recherche n'aurait pu être possible en particulier.

Le Professeur René Guy OMENGUELE, pour la maestria avec laquelle il a dirigé cette recherche.

Ces remerciements sont également formulés à l'endroit de :

- ❖ Messieurs KYE Joseph Marie, NJIANGA MBEYAP Benjamin et Nicanor ONDOUA pour leur apport scientifique.
- ❖ Mon père Monsieur Emmanuel NKWETA NGUEKO pour tous ses sacrifices qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui.
- ❖ Ma belle-mère Mme Rosalie ETEME ONDJA'A dont la fibre maternelle a été indispensable à mon épanouissement.
- ❖ Ma mère Mme Edith NKWETA pour tous ses multiples soutiens.
- ❖ Mon beau-frère Monsieur André Patrice BITOTE pour cette immense générosité et l'opportunité offerte à ma modeste personne.
- ❖ Ma belle-tante Mme Berthe BENGOBESSE dont l'hospitalité a amplifié la célérité de cette formation.
- ❖ Ma tante Mme Bouquet ABOSSOLO dont le soutien financier et affectif ont su baliser cette prouesse.
- ❖ A ma maman Mme Sylvie BRET pour tout son amour.
- ❖ Mes sœurs Carine BA'ANE, Larissa MBOZO'O, Christiane et Christine NGUEKO dont les appuis financiers et moraux ont été capitales à mon équilibre social tout au long de cette formation.
- ❖ Ma famille « Sœurs de Cœur » dont l'amour a surpassé tout.

Enfin, à tous ceux qui de prêt ou de loin ont contribué d'une quelconque manière à la réalisation de ce travail, retrouvez ici, l'expression de ma profonde gratitude.

RESUME

L'objectif de cette étude est d'examiner la contribution du choix du mode de financement à la survie des TPE des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} dans le sud du Cameroun. Pour ce faire, la problématique de notre travail nous a amenés à opter pour une posture quantitative axée sur une démarche hypothético-déductive. Sur la base d'un questionnaire, nous avons interrogé 73 TPE à l'aide d'une technique non probabiliste. À partir de ce questionnaire, et grâce aux statistiques descriptives et tests de khi-deux il ressort que le financement par fonds propres contribue le plus à la survie des TPE dans la mesure où il existe une relation significative entre l'origine des fonds propres et le nombre d'année d'expérience de la TPE.

Mots clés : *modes de financement, survie, TPE.*

ABSTRACT

The objective of this research work is to examine the contribution of the choice of funding method to the survival of very small businesses in the first and second Ebolowa districts in southern Cameroon. To do this, the issue of our work led us to opt for a quantitative stance based on a hypothetico-deductive approach. On the basis of a questionnaire, we interviewed 73 VSEs using a non-probabilistic technique. From this questionnaire, and thanks to descriptive statistics and chi-square tests, it emerges that equity financing contributes the most to the survival of VSEs insofar as there is a significant relationship between the origin of equity and the number of years of experience of the VSE.

Keywords: *modes of financing, survival, VSES*

SIGLES ET ABREVIATIONS

BFR	Besoins en Fonds de Roulement
CFCE	Centre de Formalités de Création des Entreprises
DSCE	Document Stratégique de Croissance et de l'Emploi
GE	Grandes Entreprises
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ME	Moyennes Entreprises
PE	Petites Entreprises
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RGE	Recensement Général des Entreprises
SDI	Syndicat des Indépendants
TPE	Très Petites Entreprises
USA	United States of America

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Classification des différents modes de financement des entreprises
Tableau 2	Synthèse de la revue littéraire sur la survie des entreprises
Tableau 3	Effectif des TPE par sous-échantillon
Tableau 4	Taille global de l'échantillon
Tableau 5	Statistiques de l'échantillon
Tableau 6	Statistiques descriptives des variables d'intérêt
Tableau 7	Tris croisés et test de khi-deux : nombre d'année d'expérience de la TPE # forme de financement de la TPE
Tableau 8	Tris croisé et test de khi-deux : nombre d'année d'expérience # origine des fonds propres
Tableau 9	Tris croisé et test de khi-deux: nombre d'année d'expérience # échéance de l'emprunt
Tableau 10	Tris croisé et test de khi-deux : chiffre d'affaires # origine des fonds propres
Tableau 11	Tris croisé et test de khi-deux : volume du chiffre d'affaires # échéance de l'emprunt
Tableau 12	Tris croisé et test de khi-deux : volume du chiffre d'affaires # la forme de financement de la TPE
Tableau 13	Tris croisé et test de khi-deux : effectif de la TPE ≠ origines des fonds propres
Tableau 14	Tris croise et test de khi-deux : effectif de la TPE ≠ échéance de l'emprunt
Tableau 15	Tris croisé et test de khi-deux : effectif de la TPE ≠ forme de financement de la TPE a la création)
Tableau 16	Tris croisé et test de khi-deux : volume d'activité de la TPE comparée au démarrage ≠ forme de financement de la TPE à la création
Tableau 17	Tris croisé et test de khi-deux : volume d'activité de la TPE comparée au démarrage ≠ origines des fonds propres
Tableau 18	Tris croisé et test de khi-deux : tendance actuelle du volume d'activité ≠ échéances de l'emprunt
Tableau 19	Récapitulatif des résultats des tests de Khi-deux
Tableau 20	Correspondance des résultats interprétés aux hypothèses

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1 Contexte de l'étude

Les économies des pays développés comme celles des pays en voie de développement ont une force actuelle qui réside dans le maillage à l'intérieur de ces économies d'un grand nombre important d'entreprises de petites tailles. Ces entreprises qui assurent considérablement une part de la production, de la commercialisation mais également de la recherche et du développement. À partir des années 80, les études consacrées aux petites entités se développent dans la mesure où les petites entités créent davantage d'emplois que les grandes firmes (Kewin, 2014). En France les TPE¹ constituent la majorité du tissu d'entreprises local (à savoir plus de 90%) ; ces petites entités considérées dans leur ensemble, occupent plus d'un tiers des effectifs du marché, elles créent presque un tiers de la valeur ajoutée des entreprises, et réalisent au-delà d'un quart du chiffre d'affaires national (Rofe, 1998). Aux USA, le nombre de TPE appelé « small business » s'élève à 28 millions. La flexibilité, la réactivité et la capacité de s'adapter aux pressions environnementales font en sorte que les TPE occupent aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie mondiale.

Au Cameroun, suivant la définition consacrée dans la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME, les résultats du recensement révèlent, tout comme en 2009, une prédominance de la PME (TPE, PE, ME) qui représente 99,8% des entreprises. Dans ce segment des PME, plus de 7 entreprises sur 10, sont de Très Petite Entreprise (TPE) employant au plus 5 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de FCFA. En comparaison à 2009 où l'on dénombrait 93 969 unités économiques, le tissu des entreprises connaît une forte dynamique, avec un effectif qui a plus que doublé (augmentation de 12,3%). Cette évolution peut trouver une explication d'une part, par les nouvelles créations d'entreprises et d'autre part par les améliorations méthodologiques apportées au cours du RGE-2 par rapport au RGE-1. Le tissu productif est marqué par la prédominance des Très

¹ Au regard de l'INSEE, Les Très Petites Entreprises (TPE) ou micros-entreprises sont « *les entreprises qui occupent moins de dix personnes et d'autre part ont un chiffre d'affaires ou un bilan inférieur à deux millions d'euros* ». La TPE se définit également comme une structure qui dispose entre un et dix employés constituée majoritairement d'apprentis et d'une main d'œuvre à caractère familiale (Rofe, 1998).

Petites Entreprises (TPE) et Petites Entreprises (PE) qui représentent 98,5% de l'ensemble des entreprises. Les Moyennes Entreprises (ME) et les Grandes Entreprises (GE), quant à elles en représentent respectivement 1,3% et 0,2% (Recensement général des entreprises, 2016).

Depuis plus de 20 ans, la TPE a été systématiquement et partout placée sous les feux de l'actualité. Qu'ils s'agissent de compétitivité, d'innovation ou d'emploi, les acteurs de la vie politique, sociale et économique ne cessent de rappeler qu'elle est l'une des institutions fondamentales de nos sociétés contemporaines. Si la TPE est bel et bien un lieu source et moteur de l'économie, elle est aussi, de par ses spécificités, un système sujet à la survenance de multiples défaillances (survie limitée, problèmes de financement...). En 2007, le rapport du syndicat des indépendants (SDI) ressort que le taux de survie des entreprises sur le long terme est en chute libre depuis 15 ans. Selon cette étude, auparavant $\frac{3}{4}$ des entreprises débutantes étaient encore actives après 5 ans alors que désormais, seules les $\frac{2}{3}$ de ces entreprises sont encore sur le marché après 5 ans d'activité. Cette étude établit une baisse de plus ou moins 10% de la survie des entreprises sur 15 ans. Selon Sophie (Clusel, 2012) l'Europe comptait plus de 20 millions d'entreprises en 2010 dont 99,8% étaient des TPE / PME ; En 2011, un peu moins de 60 000 entreprises sont entrées dans un processus de défaillance et ont dû cesser leurs activités. Pour (Mignon, 2000), seule la moitié des entreprises nouvellement créées survivent sur cinq ans.

Au Cameroun par exemple, le deuxième rapport du recensement général des entreprises effectué par l'INS sur la période de 2009 à 2016 fait un constat d'une mortalité précoce des entreprises. Cette enquête révèle qu'entre 2009 et 2016 sur 6458 entreprises ciblées, 2316 ont arrêté leurs activités avant 2014 soit environ 95% avec un taux de mortalité très élevé pour la très petite entreprise qui est de 39%, 20% pour la moyenne entreprise, 31% pour la petite entreprise. Sur 6458 entreprises de départ, il apparaît que 2316 ont cessé leur activité avant 2014 ce qui explique un taux de 36% sur la période d'étude. L'ouverture des marchés, l'internationalisation des échanges ainsi que le développement technologique ont profondément modifié l'environnement des affaires des entreprises en général et celui des entreprises camerounaises en particulier. Ce processus rend le développement et la gestion des TPE très complexe et constitue un véritable défi pour celles qui veulent survivre et se pérenniser.

Les questions relatives à la survie des TPE ne sont pas nouvelles. La littérature qui traite des petites entreprises explique la survie et la croissance des entités par la capacité de leurs entrepreneures à acquérir les compétences nécessaires à la réussite par l'apprentissage sur le tas (*learning by doing*), et à innover (Takoudjou et al, 2017). Les études recensées sur

l'entrepreneuriat se penchent pour la plus part sur la continuité de l'activité et sur les risques de mortalité pour évoquer la survie des entreprises. Certains auteurs tel que (Tchagang, 2007) pour évoquer la survie des entités se basent sur la capacité à maintenir son activité sur un certains nombres d'années.

Les changements environnementaux qui régissent actuellement le monde des affaires, sont pour l'entreprise contemporaine l'un des principaux défis, qui l'incite à trouver des réponses pertinentes à la question de survie qui peut menacer sa continuité. Pour (Mignon, 2009) l'analyse de la survie des entreprises à l'aide des indicateurs de performance est pertinente mais reste qu'à même insuffisante et se réfère au nombre d'années d'existence de l'entreprise. C'est ce qui explique le point de vue de Sophie Clusel lorsqu'elle évoque que la survie des TPE est fonction de la personnalité et de la compétence du dirigeant (Gundolf et al, 2005). La survie d'une entreprise est fortement corrélée aux caractéristiques personnelles et professionnelles du dirigeant. (Hannan et Freeman, 1977) expliquent que l'inertie serait le facteur limitatif de la capacité de changement des organisations, de ce fait, le phénomène de sélection expliquerait mieux les changements observés dans les paysages organisationnels que le phénomène d'adaptation. Les différentes turbulences ou les facteurs environnementaux auraient donc plus d'influence que la volonté des dirigeants sur la survie de leurs entités. Ainsi, les facteurs qui concourent à la survie de l'entreprise ne peuvent être liés qu'à ces composantes soit interne (qui peuvent être liés à l'entrepreneur ou à l'organisation) ou externe en relation avec l'environnement dans lequel l'entreprise évolue. (Evina, 2007) évoque également l'entrepreneur comme un output important pour la survie de son entité.

Bien que la majorité des travaux antérieurs donnent une place prépondérante à l'actionnaire dirigeant quant à son rôle sur la survie de son entité, il n'en demeure pas moins que la quasi absence d'une relation entre le mode de financement et la survie des TPE reste une zone d'ombre à étudier. Des questionnements sur les déterminants de la survie des TPE continuent à animer les débats scientifiques et ce sont toutes ces questions relatives à ce qui expliquerait réellement la survie des TPE qui nous amènent à explorer le sujet à propos des modes de financement et la survie des TPE d'un point de vue empirique sur les arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème}.

0.2 Problématique

Néanmoins exerçant dans le même secteur d'activité, confrontées à de même caractéristiques environnementales, faute de pouvoir s'adapter beaucoup d'entreprises disparaissent alors que d'autres survivent, émergent et se développent. Au Cameroun par exemple, malgré les facilités mises sur pieds par les autorités sur la création de nouvelles entreprises, peu d'entreprises créées survivent ; ceci est démontré dans le quatrième rapport de la commission européenne (projet PME, Eurostat, 1996) qui évoque qu'environ 80% d'entreprises nouvellement créées survivent les deux premières années, mais qu'à la troisième année il n'en reste que 65% et 50% à la cinquième année. Selon le deuxième rapport de recensement des entreprises de 2016 au Cameroun, il ressort que la grande majorité des entreprises en cessation d'activités opère dans le secteur tertiaire et appartient au segment des TPE. Dans la littérature, plusieurs travaux se sont intéressés à la problématique de la survie à des entreprises. Ces travaux ont mis en exergue différents facteurs susceptibles de favoriser la survie des petites et très petites entreprises tels que les facteurs de marché, les facteurs financiers, les facteurs liés au cycle de vie, les caractéristiques personnelles du créateur de l'entreprise. La question du financement est primordiale parce qu'elle touche directement la structure du capital.

De ce fait, si la création d'entreprise est un challenge pour les entrepreneurs, sa survie se révèle être un combat journalier. (Peacock, 2000) et (Lasch *et al*, 2005) cités respectivement par (Rassoul, 2018) indiquent le rôle primordial des caractéristiques du dirigeant et le profil entrepreneurial du dirigeant comme facteurs explicatifs de la survie des TPE. Les travaux de certains auteurs tels que Lorrain et Laferte ont en 2006 soulevé l'influence positive du profil et de l'âge de l'entrepreneur sur la survie de l'entreprise. Les théories existantes sont multiples et ont évolué au cours du temps. Jusqu'aux années 1960, les chercheurs considéraient que l'entreprise effectuait ses choix de financement, entre fonds propres et dettes, sur le seul critère du coût, tout en évitant une exposition trop forte au risque.

Selon les travaux d'Ingrid Bellettre, 2011, la *Static Trade-off Theory*, également appelée théorie de l'équilibre, de l'arbitrage ou du compromis. Issue des modèles fiscaux et des modèles de coûts d'agence, la *Static Trade-off Theory*, suggère qu'il existe une structure optimale du capital. Cette théorie permet d'expliquer comment achever une structure optimale du capital qui maximise la valeur de l'entreprise. Elle soutient que le niveau optimal d'endettement est abouti lorsque l'économie marginale d'impôt attribuable à l'endettement se trouve annulé par l'augmentation des coûts potentiels d'agence et de faillite. Ce niveau optimal

de dettes reflète un équilibre entre la fiscalité, les coûts de défaillance et de faillite et les coûts d'agence.

La *Pecking Order Theory* ou théorie du financement développée par Myers en 1984 et cité par (Bellettre, 2011) ; les choix de financement des entreprises suivent un ordre hiérarchique dont le but principal est de maximiser la richesse des actionnaires existants en évitant les coûts liés à l'asymétrie d'information et à la sélection adverse : de ce fait, l'entreprise préfère le financement interne au financement externe et la dette à l'émission d'actions. Les entreprises auront généralement tendance à favoriser en premier lieu l'autofinancement, tout simplement parce qu'il s'agit d'une ressource disponible dans l'immédiat, si les besoins de financement présentés aux investissements dépassent le montant de l'autofinancement, l'entreprise fera appel à un financement externe (Benkraiem, 2010).

L'étude de Modigliani & Miller en 1958 énonce qu'en l'absence de fiscalité, et sur la base d'une hypothèse de perfection des marchés financiers, la structure financière de l'entreprise est neutre, c'est-à-dire que les choix de financement de la firme n'ont aucune influence sur sa valeur. Le débat sur le choix d'une structure financière optimale dans la théorie financière est posé dans le but de chercher la meilleure combinaison entre ressources internes et ressources externe de financement qui permettra de maximiser la valeur de l'entreprise afin de préserver son activité dans le long terme.

Tous ces travaux cités précédemment mettent un point d'honneur à expliquer la survie des entreprises à travers les facteurs comme la performance de l'entreprise, l'accès au financement, le rôle primordial de l'entrepreneur. Cependant, un volet aussi important dans l'analyse de la survie d'une TPE semble relégué au second plan à savoir le mode de financement. Pourtant, de manière classique, deux modes de financement sont généralement mis en exergue s'agissant du financement de toute entreprise. Le premier est d'ordre interne, le second est d'ordre externe. Dans la pratique, l'on observe que chaque promoteur de TPE opte pour un mode de financement bien précis pour des raisons qui lui sont propres. En tout état de cause, lors du démarrage des activités, le choix d'un mode de financement quel que soit doit viser avant tout le succès dans le long terme d'une TPE. De nos jours, deux principaux constats se dégagent : les TPE bénéficiaires de ces deux modes de financement ne parviennent pas à survivre dans le temps d'une part. D'autre part, les efforts déployés par l'Etat pour asseoir la légitimité de ces modes financement semblent avoir des limites. Les constats tels que ceux soulevés sont légions et suscitent beaucoup d'interrogations sur un quelconque lien entre les modes de financement et la survie des TPE. Au regard de ce qui

précède, l'on se pose la question de savoir **En quoi le choix du mode de financement contribue-t-il à la survie des TPE ?**

De manière spécifique, il s'agit de se poser les questions suivantes :

- Le financement sur fonds propres contribue-t-il (*épargne personnelle, concours financiers de la famille, dons et legs*) à la survie des TPE ?
- le financement par emprunt contribue-t-il (*tontines, crédits*) à la survie des TPE ?

0.3 Intérêt de l'étude

Même s'il existe déjà un grand nombre de recherches sur le financement des TPE, notre recherche présente un triple intérêt. Sur le plan théorique, notre étude s'insère dans le débat scientifique axé sur la neutralité de la structure financière par rapport à la valeur de l'entreprise. Actuellement l'état de l'analyse de la structure du capital regorge une variété d'approches théoriques, mais il n'existe pas à ce jour une théorie universelle concernant le choix entre fonds propres et dettes ce qui laisse toujours une ouverture au débat. Du point de vue méthodologique, cette étude permet de compléter un domaine en plein essor et qui soulève davantage un intérêt pour les futurs managers et pour les décideurs économiques, elle pourra contribuer à augmenter la durée de vie des TPE au camerounais et principalement celles des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ième} en maintenant ainsi la structure social de l'emploi. Cette étude dégage également un intérêt pratique à la fois pour les dirigeants des TPE mais aussi pour les décideurs politiques en ce qui concerne la mise en place de politiques adéquates pour ces entités.

0.4 Objectifs de l'étude

L'objectif principal de notre étude est d'examiner la contribution du choix du mode de financement à la survie des TPE. De façon spécifique il s'agit :

- De mesurer la contribution du financement sur fonds propres sur la durée de vie des TPE.
- De mesurer la contribution du financement par emprunt sur la durée de vie des TPE.

Pour atteindre nos objectifs, nous formulons les hypothèses de recherche ci-après.

0.5 Hypothèses de recherche

Pour atteindre nos objectifs, nous formulons les deux hypothèses suivantes :

- **H1** : Le financement par fonds propres contribue à la durée de vie des TPE.
- **H2** : Le financement par emprunt contribue à la durée de vie des TPE.

0.6 Démarche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail de recherche est une double approche : Analytique et empirique. L'approche analytique pour conceptualiser le cadre théorique sur les critères et choix du mode de financement et la survie des TPE. Pour cela, nous utiliserons les ouvrages scientifiques et les articles. L'approche empirique consistera à collecter les données primaires sur la base des questionnaires adressés aux dirigeants des TPE des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} qui constituent notre échantillon. L'échantillon sera constitué des TPE qui disposent d'un nombre d'employés inférieur ou égal à 5 et qui payent au moins un impôt. La survie de l'entreprise est mesurée par le nombre d'année d'existence après sa création. Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons une démarche hypothético déductive. Les données récoltées seront traitées à l'aide des techniques de statistique descriptive dans un premier temps. Dans un second temps, nous nous servirons des tris croisés et des tests de khi-deux pour établir respectivement l'existence ou non d'une relation entre les variables et mesurer le degré de cette relation.

0.7 Plan de travail

Ce travail de recherche comporte deux parties interdépendantes. Chacune d'elle contient deux chapitres. La première partie s'intéresse au cadre théorique relatif aux modes de financement et à la survie des TPE. Elle est structurée autour de deux chapitres. La deuxième partie qui traite de la maîtrise des modes de financement : un atout pratique pour la survie des TPE tient également sur deux chapitres. Cette dernière partie n'est autre que le point de chute des étapes antérieures, s'intéresse à la présentation et à l'analyse des résultats obtenus permettant de situer la relation entre un mode de financement précis et la survie des TPE.

**PREMIERE PARTIE : CONTRIBUTION DU MODE
DE FINANCEMENT A LA SURVIE DES TPE**

« À l'échelle mondiale, les petites et moyennes entreprises (PME) et les micro entreprises dépassent 95 % de la totalité des entreprises et représentent plus des deux tiers à la moitié l'emploi total et du produit intérieur brut (PIB) en dehors de l'agriculture... Elles se heurtent à de nombreux obstacles dans les pays en développement. Outre l'accès aux moyens de financement, aux services de conseil, à l'information, aux compétences, à la technologie et aux marchés qui leur posent des problèmes, elles fonctionnent dans un environnement général et économique qui change aujourd'hui rapidement... ». (Banque Mondiale, 1999). Les théoriciens et les praticiens portent un intérêt partagé sur la très petite entreprise, mais malgré cet intérêt et l'enjeu que représentent les TPE, celles-ci restent encore non suffisamment maîtrisée sur les plans théorique et pratique (Elhadji, 2015). L'engouement pour la TPE peut paraître aujourd'hui naturel, pourtant ce n'est que dans les années 80 que les jalons ayant fondé sa théorisation on fait leur apparition dans le monde académique. Les TPE présentent un paradoxe entre les enjeux théoriques et pratiques et le niveau de maîtrise qu'on a de celles-ci reste encore d'actualité ; (Marchesnay, 1988) qualifie cette catégorie d'entreprise, encore, de «grand inconnu». Depuis quelques années, la TPE en Afrique est un champ d'étude constamment exploré, ce champ suscite autant d'intérêt aujourd'hui que la grande entreprise.

CHAPITRE I : PANORAMA SUR LES TPE ET SUR LES MODES DE FINANCEMENT

Peu d'études se sont attelées à définir la Très petite entreprise, les travaux de recherche en management des entreprises portent essentiellement sur les grandes entités et les petites et moyennes entreprises. Toutefois, parmi les recherches qui font l'éventail d'une typologie des PME certaines distinguent la notion de TPE. Cette distinction est axée sur des critères quantitatifs et accessoirement sur des critères qualitatifs.

SECTION I : ELEMENTS CONSTITUTIFS DES TPE

Nous présentons les concepts et l'ancrage théorique de l'étude. Ces cadrages sont une revue de la littérature sur les caractéristiques théoriques de la TPE.

I. NOTION DE TRES PETITE ENTREPRISE (TPE)

La dynamique ainsi reconnue aux TPE est l'essence même de la réflexion sur la notion de TPE et sur ses caractéristiques ou spécificités. Cependant, comme il en est de même de la PME, de la grande entreprise, le concept de TPE, est un concept difficile à définir. D'une manière générale, deux principaux types de critères permettent de l'appréhender.

I.1. Définition

La classification des entreprises par taille se fonde sur la loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME. Au regard de cette loi camerounaise,

Une Très Petite Entreprise (TPE) est une entreprise ayant au plus 5 employés et dont le chiffre d'affaires est de moins de 15 millions de FCFA. Toutefois, la TPE peut être appréhendé selon les critères quantitatifs ou selon les critères qualitatifs

- Un premier aspect définit la TPE à partir de critères quantitatifs. Les plus essentiels sont le nombre d'employés, le montant de l'investissement en capital,

Du point de vue des effectifs, la TPE serait cette entreprise où le nombre de salariés ne dépasse pas 10 à 20 personnes, constituées de travailleurs non-salariés (Um-Ngouem, 2006)

Du point de vue du capital, l'investissement initial y est faible et généralement la technologie incorporée à l'outil de production est peu sophistiquée.

Les critères quantitatifs offrent plus de facilités d'identification mais posent un certain nombre de problèmes dans la mesure où il existe des insuffisances dans la qualité des données statistiques. Pour atténuer ces insuffisances, on fait intervenir les critères qualitatifs.

- Un deuxième aspect de la définition permet ainsi de privilégier les critères qualitatifs. Il s'agit essentiellement de la propriété du capital, du mode de financement choisis, des styles de gestion où les logiques d'actions individuelles jouent un rôle essentiel (Um-Ngouem, 2006). Dans l'ensemble des cas, le propriétaire se confond à l'entreprise et le problème de l'identification ne se pose pas. Mais il reste à résoudre celui des modes d'organisation et de management.

Ces critères quantitatifs et qualitatifs plus complémentaires que concurrents permettent ensemble de caractériser la TPE, souvent en la distinguant de la PE et de la PME.

I.2. Caractéristiques générales des TPE

A l'heure actuelle, la littérature relative aux TPE reste relativement modeste et se concentre sur certaines de leurs particularités. Il existe en effet un nombre important de théories et de modèles utiles pour comprendre les très petites entreprises. (Foliard, 2010) retient les caractéristiques suivantes :

- La responsabilité, la propriété et le risque sont concentrés sur la seule personne du gestionnaire dirigeant ;
- Le créateur de la TPE ne vise pas l'objectif de la rentabilité à court terme des fonds propres ;
- Les TPE n'ont pas de gros moyens, mais sont flexibles (c'est-à-dire celles en font ce qu'elles veulent) ;
- Le système d'information, de communication interne et externe repose sur des contacts directs entre les acteurs, sans formalisation ;
 - La stratégie est le fruit de l'intuition du dirigeant et elle est peu formalisée ;
 - Les très petites entreprises sont dépendantes de certaines parties prenantes ;
 - Dans les TPE, la gestion est concentrée sur l'entrepreneur ;
 - Les TPE sont des entreprises qui sont plus polyvalentes et moins spécialisées ;
 - Les TPE sont des entités de très petite taille.
- **FONDEMENTS THEORIQUES SUR LES TPE**

La littérature économique, financière actuelle porte un intérêt particulier sur la création des entreprises (entrepreneuriat) qui connaît une évolution sans précédente. A travers une

multitude de théories et concepts, les auteurs ont tenté d'expliquer l'expansion de ce phénomène.

II.1. L'approche évolutionniste

Cette approche évoque que l'objectif principal de toute entreprise n'est pas toujours de maximiser son profit, mais plutôt de survivre dans son environnement. La notion de survie est donc très essentielle dans toutes les TPE. L'approche évolutionniste est un courant qui date de 1982 avec l'ouvrage fondateur de Nelson et Winter intitulé : *An Evolutionary Theory of Economic Change*. Ce courant est donc fondé sur deux volets à savoir le volet de l'économie industrielle et le volet de la sociologie des organisations ; toutefois, il existe des apports gestionnaires qui se sont ajoutés très récemment à ce courant (Folliard, 2010).

- Le volet de l'économie industrielle est l'œuvre de Joseph Schumpeter avec la théorie de l'évolution économique de 1926. Cette théorie a été complétée par des auteurs tels que Coriat B et Weinstein dont l'idée centrale est celle de la « sélection naturelle » des firmes dans un environnement en perpétuelle mutation. Selon ce courant, la viabilité des entreprises dépend de l'environnement de sélection, c'est-à-dire du niveau de concurrence, de la politique publique et du rythme des fréquences en ce qui concerne les discontinuités technologiques (Clusel, 2012). De ce fait donc, les entreprises moins efficaces peuvent survivre et prospérer même pour quelques temps dans des environnements de sélection étroits ; cela dépend du management instauré.

- La sociologie des organisations dont l'auteur phare est Max Weber à travers ses analyses sur l'influence de la religion dans la dynamique entrepreneuriale. Les travaux de Max Weber sont relayés par ceux de Mason Haire en 1959. Ce dernier établit une relation entre la théorie classique de gestion d'une firme initiée par Fayol et les théories behavioristes. Ces anciennes théories sont donc à la base de la naissance du nouveau courant évolutionniste en science des organisations. Ce nouveau courant fait état des modèles interactifs propres à chaque structure et la sélection dégage en elle-même les comportements les mieux adoptés à la survie de l'organisation.

II.2. La TPE et la théorie des coûts de transaction

Les activités au sein de l'entreprise se font suivant une relation d'ordre et hiérarchique tandis que sur le marché, la coordination des activités est fondée sur l'échange et le contrat. Ces différents échanges et contrats entraînent pour les entrepreneurs des charges que Williamson

O.E appelle les coûts de transaction. Les coûts de transaction désignent le prix de la rencontre physique entre deux agents économiques, individuels ou collectifs (Kenmegni, 2005).

La TPE dispose d'un avantage premier lié à sa taille car l'entrepreneur de la petite entreprise ne prend pas le même risque que l'entrepreneur de la grande entreprise (Marchesnay, 1988). Ici, le suivi des projets dépend de la motivation de l'entrepreneur, de la faible bureaucratie, de la proximité avec les clients.

Les difficultés que rencontrent les TPE sont pour la plupart liées à l'acquisition des ressources, manque d'expérience, main d'œuvre peu qualifiée. De même, quelques aspects liés à la taille de l'entreprise tendent à élever les coûts de transaction des TPE, il s'agit :

- Le seuil des coûts augmente le volume des transactions
- L'accès limité aux ressources, à l'information réduit la rationalité des TPE, cette rationalité limitée entraîne des comportements opportunistes entre les différents agents économiques.
- De plus le nombre limité de partenaires rend la TPE vulnérable au comportement opportuniste d'un partenaire unique.

D'où Ramamurthy cité par (Kenmegni, 2005) résume que les facteurs qui expliquent l'existence des coûts de transaction élevés chez les TPE sont la nature des actifs de la TPE et l'insuffisance de l'information.

SECTION II : LES MODES DE FINANCEMENT

Les théories sur le choix du mode de financement sont multiples et ont évolué au fil du temps. Jusqu'aux années 1960, les chercheurs considéraient que grâce au seul critère coût, et tout en évitant de s'exposer au risque, l'entreprise effectuait ses choix de financement, entre fonds propres et dettes. L'étude de Modigliani & Miller (1958) cité par (Bellettre, 2011) est la première analyse théorique approfondie sur le sujet. Selon cette théorie, en l'absence de fiscalité, et sur la base d'une hypothèse de perfection des marchés financiers, la structure financière de l'entreprise est neutre, c'est-à-dire que les choix de financement de la firme n'ont aucune influence sur sa valeur.

I. CARDRE THEORIQUE RELATIF AUX MODES DE FINANCEMENT

En 1958, Modigliani & Miller émettent des hypothèses très restrictives qui ont fortement limité leurs conclusions et ont donné naissance à d'autres élans de recherche. Dans l'article

publié par ces deux auteurs, la première hypothèse portant sur la perfection des marchés financiers est contestée. Cette contestation entraîne l'intégration d'autres principes tels que l'interaction entre les décisions d'investissement et de financement, la fiscalité, les risques de défaillance et de faillite, l'asymétrie d'information, les apports des théories de l'agence, du signal et du cycle de vie... Toutes ces nouvelles théories ont permis de faire progresser la compréhension des choix de financement des entreprises. Elles ont donné naissance à plusieurs courants, dont les plus importants et les plus utilisés dans la littérature sont la *Static Trade-off Theory*, ou théorie du compromis ; elle est issue des modèles fiscaux et des modèles de coûts d'agence, et la *Pecking Order Theory*, ou théorie du financement hiérarchique, dont les fondements principaux sont les modèles d'asymétrie d'information.

I.1. La static trade-off theory ou théorie du compromis

Pour Modigliani & Miller, 1963 cité par (Bellettre, 2011), la *Static Trade-off Theory* résulte de la prise en considération des gains d'impôts dus aux intérêts d'emprunt fiscalement déductibles de l'augmentation des coûts de détresse financière associés à un haut niveau de dettes, de la diminution des coûts d'agence entre dirigeants et actionnaires et de l'accroissement de ces derniers entre dirigeants et créiteurs lors de la mise en place de la dette. La *théorie du compromis* suggère que la structure financière et le niveau de dettes sont à l'optimum, et sont issus d'un équilibre entre les bénéfices et les coûts d'une unité supplémentaire de dettes. La dette dispose des avantages qui sont les gains d'impôt et la diminution des coûts d'agence entre actionnaires et dirigeants. Le premier avantage est lié aux intérêts d'emprunt fiscalement déductibles. Les inconvénients sont les risques de défaillance ou de faillite associés à un haut niveau de dettes et l'augmentation des coûts d'agence entre dirigeants et prêteurs de fonds. Toutefois, d'un point de vue théorique, il semble que l'existence d'un niveau optimal de dettes dans le cadre des TPE puisse être remise en cause car ces dernières font face à l'inexistence ou à la faiblesse des avantages liés à l'endettement et par l'importance des inconvénients qu'il engendre.

De plus, l'importance des coûts de faillite liés à un niveau élevé de dettes, la prise en compte des coûts d'agence qui sont non négligeables entre dirigeants et prêteurs de fonds ne permettent pas d'inciter les TPE à s'endetter. Or, les très petites entreprises sont tout de même endettées. Ces nombreux arguments ont réduit la portée théorique de la *Static Trade-off Theory* cette dernière qui ne satisfait pas toutes les attentes liées à l'explication des comportements de financement des TPE. D'où l'exploration de la seconde théorie majeure portant sur les choix de financement : la *Pecking Order Theory*.

I.2. La Pecking order theory ou théorie du financement hiérarchique

La *Pecking Order Theory* ou théorie du financement hiérarchique a été développée par Myers et Majluf 1984. Ces auteurs démontrent que les choix de financement des entreprises suivent un ordre hiérarchique dont le but principal est de maximiser la richesse des actionnaires existants en évitant les coûts liés à l'asymétrie d'information et à la sélection adverse : L'entreprise préfère le financement interne au financement externe et la dette à l'émission d'actions. Le financement hiérarchique est une ancienne idée et nous la retrouvons dans les manuels de finance des années 1960. C'est certainement un des modèles les plus cités et les plus testés en finance d'entreprise, dans des domaines très variés (Ginglinger, 2003).

Les innovations majeures de ce modèle sont la prise en compte de l'asymétrie d'information et des desseins parfois différents entre les actionnaires déjà membres de l'entreprise et les nouveaux investisseurs potentiels, le dirigeant agissant toujours dans l'intérêt des actionnaires existants. En présence d'asymétrie d'information sur les marchés financiers, les actionnaires et les dirigeants (*Insiders*) détiennent des informations sur les actifs existants et les opportunités de croissance de la firme que les investisseurs externes (*Outsiders*) n'ont pas. Par conséquent, ces derniers ont une perception réduite de la valeur réelle de la firme et des intentions des actionnaires et/ou du dirigeant, ce qui engendre des coûts additionnels associés à l'information et à sa crédibilité. Ces coûts, appelés coûts d'agence, vont réduire à la fois l'offre et la demande de dettes et d'émission d'actions.

II. LES DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Comme toutes les autres entreprises, pour financer leurs projets, les TPE, doivent avoir les fonds nécessaires. Les entreprises peuvent utiliser leurs ressources propres : financement interne ; ou faire appel à d'autres sources externes : endettement et ouverture du capital. Toutefois, la disponibilité, la préférence et la facilité d'accéder à ces différentes formes de financement, sont là les éléments qui différencient les TPE des grandes firmes.

Tableau 1 : Classification des différents modes de financement des entreprises

	Externe	Interne
Court terme	-délais de paiement fournisseurs ; -découverts bancaires ; -escomptes des effets de commerce ; Crédits de campagne ; -affacturage	-dépôts en compte courants
Long terme	-emprunts indivis ; -emprunts obligataires.	-apports en capital ; -autofinancement.

Source : Kenmegni. (2005). « *Choix entrepreneuriaux et financement des TPE de la ville de Yaoundé : Mémoire de fin d'étude* ».

II.1. le Financement interne

Le financement interne constitue la première forme de financement, cette forme de financement consiste pour l'entreprise de financer ses investissements et sa croissance avec ses propres ressources. Les propriétaires-dirigeants des TPE ont une préférence pour le financement interne dans la mesure où le financement interne leur permet de garder le contrôle de leurs entreprises et leur indépendance financière (Aziz, 2016). Il existe plusieurs types de financement interne : l'autofinancement qui est considérée comme la première source de financement des TPE, le renforcement des capitaux propres et la cession des éléments d'actif.

- L'autofinancement

L'autofinancement est la première source de financement dont dispose toute entreprise ce financement est dégagé grâce aux activités de l'entreprise. C'est le moyen de financement le moins risqué mais le moins avantageux, en terme de croissance, pour une entreprise. Cette forme de financement est la plus préférée des entreprises dans la mesure où elle est plus facile à mettre en œuvre ; car ne requiert pas l'accord des personnes extérieures à l'entreprise et nécessite pas des frais. Toutes les entreprises l'utilisent y compris les plus grandes.

- L'augmentation des fonds propres

L'augmentation des capitaux constitue une autre source de financement interne après l'autofinancement, elle est très utilisée par les PME et la majorité des entreprises familiales. L'entreprise peut se financer, sans recourir aux fonds externes, soit avec de nouveaux apports des actionnaires existants ou du propriétaire, soit par l'incorporation des réserves ou bien à travers les compte courant des associés.

- **Cession des éléments d'actifs**

Le financement par cession d'éléments d'actif consiste à la liquidation de certaines immobilisations de l'entreprise pour financer une activité ou un investissement. Cette opération peut être le résultat d'un renouvellement normal des immobilisations, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, comme elle peut faire l'objet de mise en œuvre d'une stratégie de recentrage qui consiste à l'abandon de quelques activités pour se concentrer sur une activité dominante. La cession des éléments d'actifs touche les immobilisations corporelles, incorporelles et financières détenues par l'entreprise dans son actif ou dans une autre entreprise. Cette cession génère parfois des sommes considérables avec lesquelles l'entreprise peut financer son exploitation et ses investissements.

- **Les comptes courants d'associés**

Les comptes courants d'associés existent dans le bilan des entreprises. C'est un compte qui contient parfois des sommes très importantes et disponibles pendant de nombreuses années. Les comptes courants d'associés sont considérés comme des dettes financières que l'entreprise peut intégrer dans ses fonds propres pour financer ses activités ; Même s'ils figurent dans le bilan des entreprises dans la partie des capitaux propres. Ces comptes courants seront considérés comme un prêt que les associés accordent à leurs propres entreprises une fois intégrés dans les fonds propres.

II.2. Le Financement externe

L'insuffisance des ressources internes des TPE et leurs besoins croissants de financement obligent celles-ci à chercher des fonds externes. L'endettement est la première solution de financement externe auxquelles recourent les TPE. Il existe plusieurs formes d'endettement, les plus utilisés sont : les prêts bancaires, l'emprunt obligataire et le crédit-bail.

- **Le financement des investissements par ressources étrangères**

Les fonds propres sont le plus souvent, insuffisants pour financer la totalité des investissements. L'entreprise doit donc recourir à des sources de financement externe.

- **Les crédits à court terme**

Les crédits à courts terme sont destinés à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise et assurer l'équilibre de sa trésorerie. Leur durée va de quelques jours jusqu'à une année. Les crédits à court terme permettent de faire face aux dépenses courantes de l'activité, de couvrir un temps de stockage ou un délai de paiement consenti aux clients etc.

- **Les crédits à moyen et à long terme**

Les crédits à moyen et à long terme sont des crédits destinés à financer les équipements et les investissements des entreprises. Ces crédits sont octroyés par les banques non pour financer le projet en sa totalité, mais pour compléter le financement de ce dernier. En d'autres termes, une entreprise qui demande un crédit pour financer un équipement ou un investissement de son projet, doit d'abord financer un pourcentage du coût de ce projet par ses fonds propres. C'est dans cette optique que la banque accorde un crédit pour financer le reste.

- **Emprunt obligataire**

Le financement par emprunt obligataire est un moyen de financement direct il est contraire à la dette bancaire qui est un financement indirect ce qui veut dire que l'entreprise peut faire un appel direct à l'épargne. L'emprunt obligataire est aussi appelé « quasi-fonds propres » car permet à l'entreprise de financer ces activités à long terme ; celle-ci peut considérer les liquidités que génère cet emprunt comme ses fonds propres. Mais à la seule différence que ces fonds propres qui ne sont remboursés qu'avec la liquidation de l'entreprise, les quasi-fonds propres appartiennent à l'entreprise émettrice d'emprunt obligataire pour une durée déterminée.

- **Le crédit-bail**

Le crédit-bail est un contrat de location où la société de crédit-bail reste propriétaire du matériel jusqu'à la fin du contrat pour une valeur résiduelle. Contrairement à l'emprunt, le crédit ne demande pas d'apport personnel. C'est un procédé rapide et simple.

CONCLUSION

Le monde de la TPE est multiple et foisonnant, à un tel point qu'il n'existe pas de définition universelle et qu'il est difficile d'en fournir une seule. La dénomination de TPE est utilisée pour identifier des firmes partant de l'activité la plus traditionnelle à celle la plus innovante, avec une diversité des créateurs. Dans la littérature comme dans la pratique les différentes définitions des TPE (Très Petites Entreprises), se basent sur des critères quantitatifs et/ou qualitatifs. Sur le plan quantitatif, les définitions se basent sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan apparaissant dans les états financiers et autres documents de gestion des entreprises (Elhadji, 2015). Sur le plan qualitatif, les critères sont notamment l'autonomie, l'activité, l'appartenance sectorielle (formelle ou informelle), etc. A ce monde foisonnant des TPE, destinées à le rester ou non, répond une autre diversité, celle de leur financement. Les

modes de financement des très petites entreprises sont pour la plus part les même que ceux des grandes entreprises. Le financement interne : autofinancement, augmentation du capital et cession d'éléments d'actif ; l'endettement : crédits bancaires, crédit-bail et emprunt obligataire. Cependant, ces différents modes de financement ne sont pas utilisés de la même manière par toutes les entreprises ; les TPE préfèrent se financer par leurs propres ressources et quand celles-ci sont insuffisantes, faire recours à l'endettement.

Les dirigeants ont besoin des sources de financement pour mettre sur pied leurs entités. La création de ces entités pousse les dirigeants à faire appel soit à un financement par fonds propres soit à un financement par endettement. Les dirigeants ont donc à opter pour un choix entre l'une ou l'autre de ces deux sources de financement capable de préserver la survie de leurs activités. La notion de financement des TPE mérite de se poser certaines questions. Qu'est-ce que la notion survie d'une entité ? Quels sont les déterminants de cette survie ? C'est en tentant de répondre à ces questions que nous aborderons le prochain chapitre.

CHAPITRE 2. LIEN THEORIQUE SUR LE MODE DE FINANCEMENT ET LA SURVIE DES TPE

La TPE se distingue de la grande firme par ses spécificités en termes d'organisation, de financement et de mode de gestion. Elle est considérée aujourd'hui comme un acteur principal de la sphère industrielle tant pour les pays du nord que pour les pays du sud. Avec les occasions d'affaires qui s'offrent à l'entreprise privée, la TPE prend une autre envergure. L'objectif de tout projet d'investissement dans le monde des affaires reste en premier lieu la rentabilité, la TPE doit alors pour cela faire face à de nombreux défis, défi de l'originalité, défi d'acquisition des parts de marché, défi de l'implication à long terme principalement pour survivre, se pérenniser et éviter ainsi la faillite (Um-Ngouem, 2006). Toutefois, les TPE rencontrent des difficultés telles que les moyens de financement, la gestion de leurs activités ce qui constitue un défis majeur pour ces dernières qui doivent s'adapter pour survivre (Boukerou, 2011). Pour (Mignon, 2000), seule la moitié des entreprises nouvellement créées survivent sur cinq ans. Malgré que la survie des entités soit souvent perçue comme un objet de recherche relativement complexe, son étude de nos jours intéresse plus en plus d'auteurs en sciences de gestion.

SECTION I : APPROCHES THEORIQUES RELATIVES A LA SURVIE DES TPE

Certaines entités ont la capacité de prendre corps dès le lancement des activités et de survivre au fil du temps, il se pose donc la question de l'indentification et de la nature des invariants, et plus précisément au contenu et au sens à donner au concept de survie.

I. CADRE CONCEPTUEL DE LA SURVIE DES TPE

La majorité des analyses concernant la survie portent sur l'aspect *managérial*. Les deux caractéristiques de l'entité l'âge et la taille sont celles sur lesquelles se concentrent uniquement les premières études. En 1987, Evans a été un des premiers à démontrer que l'âge et la taille augmentent la probabilité de survie d'une entité, alors que leurs augmentations diminuent la croissance. De plus récentes études suggèrent cependant que le taux de variation de la taille des firmes serait plus influant que la taille en soi sur la survie (Levasseur, 2011).

I.1. Définition du concept de survie

Le terme « survie » est l'une des expressions très souvent utilisée pour parler de la résistance d'une entreprise et de sa réussite pendant les premières phases du cycle de vie (Boukerou, 2011).

La survie des entités se définit par la capacité de leurs entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires à la réussite par l'apprentissage sur le tas (*learning by doing*), et à innover (Présidy, 2015). Dans le cadre de la théorie évolutionniste, la survie de l'entreprise est tributaire de sa capacité à évoluer, par l'acquisition de nouvelles routines ou compétences, en cohérence avec le nouveau contexte de l'environnement. Ces routines sont au cœur des comportements des individus appartenant à l'entreprise, en leur permettant de répondre aux différentes situations qui se présentent à eux. De ce fait, pour survivre l'entreprise doit disposer de toutes les routines nécessaires, pour faire face aux changements imposés par son environnement. En outre, elle constitue un des objectifs cher aux gestionnaires « *la mission du gestionnaire semble bien celle de permettre l'émergence et la réalisation sous une forme d'organisation viable qui existe dans le temps d'un projet d'entreprendre* » (Foued, 2015)

I.2. Le cycle de vie de la TPE : du pré démarrage à la survie

L'évolution des entreprises est caractérisée par différentes approches telles que les approches économiques, les approches d'évolution par étapes et les approches par le développement managérial et organisationnel (Clusel, 2012). Les approches d'évolution par étapes sont fondées sur la notion de cycle de vie qui est empruntée au domaine biologique : « *Like people and plants, organizations have a life cycle. They have a green and supple youth, a time of flourishing strength, and a gnarled old age...* ».

➤ L'étape 0 : le pré démarrage

Cette étape n'apparaît explicitement que rarement dans les modèles théoriques malgré le fait que celle-ci soit cruciale. « *Pour la plupart cette phase, importante pour l'étude du processus de création d'entreprise, est tout simplement ignorée ou intégrée à la phase de démarrage* ». En 1997, les travaux de certains auteurs comme Durand, Benoit, Martel caractérisaient la phase de pré démarrage à l'aide de six éléments qui sont l'entrepreneur potentiel, ses motivations, son idée, la validation au travers des facteurs personnels, sociétaux et environnementaux, la planification et la négociation. Au niveau particulier de l'entrepreneur, s'il est au cœur du pré démarrage, il est important de préciser qu'il joue un rôle tout au long du développement et de l'évolution de l'organisation (Clusel, 2012).

➤ **L'étape 1 : Le démarrage ou la création**

Cette étape matérialise le début du développement organisationnel et fonctionnel de l'entreprise. Elle est marquée par la constitution juridique de l'organisation c'est-à-dire par sa matérialisation dans les canaux officiels. A ce stade, il apparaît que les mots d'ordres soit « produire » et « vendre ». « Produire » sous-tend d'avoir à disposition un outil de production qui aura été préalablement établi (comptes bancaires, machines, main d'œuvre, locaux, fournisseurs...). « Vendre » implique que des clients sur un ou plusieurs marché(s) ont été identifiés (voire même contactés ce qui a permis de lancer la production). Cette installation des premiers cycles de production/vente est qualifiée de début des opérations dans lequel est largement impliqué le dirigeant comme à tous les autres niveaux de l'entreprise Durand 1997 cité par (Clusel, 2012).

➤ **L'étape 2 : La survie**

Décrite par certains auteurs comme la vallée de l'ombre de la mort, cette étape correspond à l'installation de la première phase de routine dans les activités et peut être intégrée à la phase de démarrage de croissance selon les perspectives des auteurs. L'organisation possède un portefeuille clients qu'elle est capable de satisfaire mais elle doit maintenant se focaliser sur ses revenus et ses dépenses, et particulièrement au niveau du besoin en fonds de roulement (BFR) qui augmente avec la taille de l'entreprise (recherche de la taille optimal en fonction du secteur d'activités et du marché). A ce stade, l'entrepreneur « est » toujours l'entreprise bien que la prise de décision soit plus décentralisée qu'au stade de création.

II. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA SURVIE DES TPE

L'ensemble des facteurs déterminants de la survie ne peut faire l'objet d'une seule étude, d'autant plus si l'on considère que la survie est « le résultat d'adaptations constantes ». Les caractéristiques générales comme l'âge, la taille en termes d'effectif ou le domaine d'activité on fait l'objet de nombreuses recherches pour mesurer leurs impacts sur la survie des TPE.

II.1. Les facteurs internes de la survie des TPE

Les facteurs internes représentent les déterminants directement liés à l'activité de l'entreprise et qui influenceraient d'une manière ou d'un autre sa survie. Ces facteurs sont pour la plus part liés sur le capital initialement investi, sur les caractéristiques de l'entreprise et celles de l'entrepreneur. Plusieurs études actuelles et notamment celles réalisées par le deuxième RGE au Cameroun prouvent que de multiples critères et caractéristiques peuvent influencer le taux

de survie des entreprises. Ces caractéristiques semblent nombreuses et diversifiées, mais certaines exercent une influence plus forte que d'autres.

➤ **L'investissement initial**

Le montant du capital investi est un facteur déterminant de la pérennité de l'entreprise. Plus l'investissement initial est important, plus la durée de vie s'allonge.

➤ **La taille de l'entreprise**

Selon le rapport du deuxième recensement des entreprises au Cameroun, la taille de l'entreprise semble être un facteur qui influence plus la mortalité des entreprises soit un taux de 39% pour les TPE.

➤ **Le capital social du promoteur**

Un bon capital social fournit les réseaux qui facilitent la découverte d'idées nouvelles et l'identification des opportunités, ainsi que la collecte des informations critiques et l'allocation des ressources rares, toutes ces choses qui prédisposent le chef d'entreprise au succès de ses activités.

➤ **L'expérience professionnelle du créateur**

Le taux de survie d'une entreprise est également influencé par l'expérience professionnelle antérieure de son dirigeant. En effet, une bonne connaissance du monde du travail et entrepreneurial du dirigeant lui permet de mieux anticiper, comprendre, décrypter et gérer les difficultés potentielles à la création et à la gestion d'une entreprise. De plus, si le dirigeant bénéficie d'une précédente expérience entrepreneuriale, il sera d'autant plus préparé à ces difficultés, ce qui lui donnera les atouts nécessaires à la survie de son activité.

II.2. Les facteurs externes de la survie des TPE

Les facteurs externes constituent pour la plus part les déterminants macro-sectoriels de la survie. Ceux-ci portent sur l'environnement institutionnel, la localisation ou tout autre déterminant de l'environnement qui va influencer plus ou moins directement la survie d'une entité.

➤ **L'environnement de l'entreprise**

Selon la théorie de l'écologie organisationnelle, le contexte environnemental joue un rôle déterminant dans la survie ou la mortalité de l'entreprise : « *la culture entrepreneuriale, c'est ce qui précède ; ce sont les valeurs, les attitudes, les messages portés par les leaders de nos sociétés et qui font que l'on décide de devenir entrepreneur, que l'on décide d'entreprendre* » (Ruel, 2005).

➤ **Le secteur d'activité**

Le secteur d'activité est un des éléments les plus déterminants de la survie d'une entreprise. En effet, selon le secteur, ce taux de survie varie de façon importante. « Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale ». En effet, l'activité choisie influe sur la durée de vie d'une entreprise

Tableau 2 : Synthèse de la revue littéraire sur la survie des entreprises

Dimension	Variabiles	Influence positive	Influence négative
Capital humain	Le sexe	Bosma et al. (2004) Robb (2002)	Brüderl et Preidendörfer (1998)
	L'âge	Bates (1990)	
	L'éducation		
	L'expérience	Cooper et al (1994) Cooper (1985) ; Uzzi (1997) ; Davidsson et Honing (2003). Koenig (1991)	
Capital social	L'entourage entrepreneurial	Cooper et al (1999) ; Lentz et Laband (1990) Carroll and Masakowski (1987)	
	L'appartenance communautaire	Putmun (1995)	
	La motivation	Shane et al.(2003) Wiklund et Shepherd (2003)	
Contexte environnemental	Le taux de création	Altman (1983) Blazy et al (1993)	
	La taille du capital de démarrage	Aldrich et Auster (1986) Brüderl et Schüssler (1990)	
	La concentration	Geroski et al (2010)	
	La planification pré entrepreneuriale	Hansen (1995) Dahlqvist et al (2000)	

Source : Deuxième recensement général des entreprises en 2016 (RGE-2)

SECTION II : APPROCHES THEORIQUES SUR LA SURVIE DES TPE

Agent économique central, l'entreprise a longtemps été réduite dans la théorie économique à un agent individuel maximisant mécaniquement son profit. La prise en compte de son organisation et de sa gestion, la réflexion sur son mode de gouvernance ainsi que les modalités de sa survie n'ont vu le jour qu'avec l'apparition de nouvelles approches fondant leurs analyses sur de nouveaux paramètres.

I. APPROCHE TRADITIONNELLE : MECANISME DE SURVIE DES TPE CHEZ LES CLASSIQUES

Les analyses classiques constituent le fondement de l'approche traditionnelle qui est en elle-même le point de départ de la pensée économique visant l'analyse des comportements de divers agents économiques afin de comprendre leur fonctionnement.

I.1. La théorie des économies d'échelle : théorie explicative de la survie des TPE

Les économies d'échelle correspondent aux situations où le coût moyen de production décroît par l'augmentation de la quantité produite. Les classiques lient la survie des petites entreprises à l'existence de certains secteurs où les économies d'échelle sont acquises dès la petite dimension c'est-à-dire où la taille optimale de la firme est relativement faible. Cette théorie stipule que la taille de l'entreprise n'est que le résultat de la résolution d'un problème de maximisation dans un contexte de concurrence pure et parfaite. Autrement dit, la taille de l'entreprise n'est que le résultat d'un phénomène de marche qui les pousse à croître jusqu'à atteindre la taille optimale afin d'éviter de disparaître (Rouleau, 2007). Ce phénomène d'économies d'échelle est également expliqué par la théorie de l'échelle optimum minimum avec d'autres raisons pour la survie des TPE à côté des grandes firmes. Cette échelle optimum minimum représente la plus petite taille acceptable par une firme qui ne désire pas s'écarter dans une proportion significative de l'efficacité liée à la grande dimension. Cette échelle permet en fait aux entreprises de très petites tailles de bénéficier des coûts moyens de production similaires à ceux d'une entreprise ayant acquis sa taille à travers la norme des économies d'échelle. Selon Boukerou 2011 afin de survivre, les entreprises doivent savoir exploiter ces économies d'échelle ce qui les permettraient de croître.

I.2. La loi d'accumulation et le profit : théorie explicative de la survie des TPE

L'accumulation ici est traduite par le développement des investissements et la mécanisation croissante de la production ; ce qui lui permet de produire à des prix beaucoup plus bas. Les théoriciens néo-classiques considèrent le profit comme le seul moyen par lequel les entrepreneurs survivent. Selon l'approche traditionnelle classique, toute entreprise qui ne se livre pas à la recherche du profit maximal se condamne à disparaître. De ce fait, quel que soit le comportement des entrepreneurs (calcul, habitude, chance...) seuls ceux qui réaliseront un profit survivront (Boukerou, 2011). Autrement dit, l'investissement conduit au profit qui à son tour permet le financement d'autres investissements ultérieurs élément essentiel de survie d'une entité. Cette vision traditionnelle conduit à remplacer la rationalité parfaite des individus à celle du marché. D'où le profit joue un rôle primordial dans le processus de sélection de croissance d'une entité.

II. APPROCHE NEO-INSTITUTIONNELLE MODERNE : SURVIE DE LA TPE

Bien que la théorie classique apporte certains éclaircis sur l'entreprise, elle reste qu'à même muette sur les mécanismes à la base de l'émergence des firmes, sur les modes d'organisation et certaines caractéristiques fondamentales de celle-ci. L'approche néo-institutionnelle ne considère plus l'entreprise comme une unité dont le seul objectif est la maximisation du profit mais plutôt comme un groupe d'agents dont les fonctions de préférence sont fondamentalement différentes.

II.1. Approche managériale : survie de l'entreprise

L'approche managériale avec pour base la théorie de l'agence considère que l'entreprise est une coalition des groupes d'agents qui peuvent avoir des objectifs différents les uns des autres. Ces deux groupes d'agents (actionnaires et managers) sont liés par des relations d'agence. Pour les actionnaires, l'importance est donné au retour sur investissement alors que les managers eux mettent un point d'honneur sur la croissance de la firme (Boukerou, 2011). Il existe diverses contributions qui expliquent le fonctionnement de ce type d'entreprises (entreprise avec des agents aux intérêts divergents) ainsi que leur mécanisme de survie. Etant considérée comme un groupe de personnes aux intérêts divergents, l'entreprise managériale fonctionne sur la base des contrats entre principal et agent. Les managers font donc face à la réalité du profit minimum pour assurer la survie de leur entité. L'objectif de croissance de la firme des dirigeants est justifié dans la mesure où la taille empêche l'entrée de nouveaux concurrents et augmente ainsi les chances de survie de l'entreprise. La maximisation des ventes constitue donc une condition simple de survie des entreprises surtout si celles-ci

évoluent dans les marchés fortement concurrentiels. Cette approche stipule donc que la prise en compte de l'efficacité productive² et de la contrainte profit pourra permettre de conserver les actionnaires et de maintenir la survie des entreprises.

II.2. La théorie de l'écologie des populations

D'un côté, les courants déterministes tels que l'écologie des populations de M.T. Hannan, J. Freeman 1977, 1984, 1989 mettent l'accent sur les processus de sélection environnementale. Ils postulent que, loin de s'adapter aux changements de l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente, les structures de l'organisation sont essentiellement inertes du fait d'une série de contraintes lourdes internes et externes. Compte tenu de ces contraintes, l'environnement sélectionne les entreprises qui y sont le mieux adaptées. Les modèles sur le cycle de vie organisationnel synthétisés en 1983 par R.E. Quinn et K.S. Cameron sont là pour rappeler que les organisations ne sont pas éternelles et sont inéluctablement conduites un jour à disparaître.

CONCLUSION

L'entreprise a connu des évolutions rendues nécessaires grâce aux exigences du nouvel environnement dont elle est confrontée. Etant donc considéré comme une groupe d'individus à buts multiples et à capacités limitées, l'entreprise se doit de trouver un équilibre dans la satisfaction des différentes parties prenantes afin d'assurer sa survie (Mignon, 2000). Les capacités de survie dépendent en premier lieu des conditions dans lesquelles le créateur a préparé son projet : la forme juridique, le secteur d'activité ou les montants investis sont des facteurs déterminants pour la survie de l'entreprise. Néanmoins, un certain nombre de théories abordent directement ou indirectement le problème. En effet, il semble, qu'au-delà des différents courants, la survie symbolise la finalité même de la gestion : « *La mission du gestionnaire nous semble être celle de permettre l'émergence et la réalisation, sous une forme d'organisation viable (qui existe dans la durée) d'un projet défini d'entreprendre.* » (Bréchet, 2010).

Comprendre la survie d'une organisation implique le dépassement de deux paradoxes :

- La nécessité à la fois d'évoluer et de rester soi-même,
- La nécessité à la fois de se plier aux contraintes de l'environnement et de savoir le transformer.

Avec les approches néo-institutionnalistes, l'objectif de la firme ne se réduit plus seulement à la seule maximisation de son profit.

² On parle d'efficacité productive si les facteurs sont utilisés comme il se doit et de façon à atteindre les objectifs que se fixe l'unité concernée.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le monde de la TPE est multiple et foisonnant, à un tel point qu'il n'existe pas de définition officielle et qu'il est difficile d'en fournir une seule. Le nom de TPE s'utilise pour des firmes de l'activité la plus traditionnelle à celle la plus innovante, avec une diversité des créateurs, surdiplômés ou sans bagage, avec de nombreuses années d'expérience ou novices (Um-Ngouem, 2006).

A ce monde foisonnant des TPE, destinées à le rester ou non, répond une autre diversité, celle de leur financement. En effet, au regard de leur spécificité, il est aisé d'affirmer qu'elles connaissent des difficultés lorsqu'il s'agit de faire un choix sur le mode de financement.

L'analyse financière reste un instrument de suivi, d'évaluation et de contrôle de gestion qui permet aux dirigeants de l'organisation de prendre des décisions à des moments opportuns (Wamba et al, 2018).

De ce qui précède, afin de préserver les TPE, il convient de voir en l'occasion la controverse dont elles sont victimes quant à assurer leur survie à partir de leur structure financière. Parlant de la survie, la perception qu'en ont les dirigeants révèle une diversité des points de vue et montre qu'il existe plusieurs facteurs qui expliqueraient la survie des TPE. Pour les uns, il s'agit avant tout des facteurs qui font perdurer un patrimoine et de pérenniser le contrôle et/ou la direction de l'entreprise au sein d'un même groupe d'actionnaires. Pour les autres, il s'agit des facteurs qui font vivre dans la durée un projet, c'est-à-dire soit des activités/produits/marques, soit plus globalement des organisations dans lesquelles s'insèrent les hommes détenteurs des savoirs tacites auxquels ces activités s'adossent.

Le choix du mode de financement des TPE est une notion qui mérite de se poser certaines questions. Si elle existe, quelle est la structure financière idoine pour une TPE ? C'est en tentant de répondre à cette question que nous avons élaboré le prochain chapitre qui est essentiellement méthodologique et qui va nous orienter sur la meilleure méthode quant au choix du mode de financement capable d'enranger la survie d'une TPE.

DEUXIEME PARTIE

MAITRISE DES MODES DE FINANCEMENT : UN ATOUT PRATIQUE A LA SURVIE DES TPE

Les conséquences de la crise économique des années 80, ont contribué à un développement des pensées au sein de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne notamment le Cameroun. En effet, l'Etat, ne pouvant se résoudre à toutes ses missions régaliennes s'est trouvé obligé de se désolidariser totalement de certaines d'entre elles d'une part au profit du secteur privé, d'autre part, de réduire significativement son intervention et s'intéresser uniquement à l'essentielle. Cette manière d'appréhender les choses a affecté de nombreux domaines de la vie du pays notamment le niveau de l'emploi avec un taux de chômage évalué à 13% selon le DSCE). L'Etat étant jusque-là le seul et unique gros employeur ne pouvait plus résoudre la délicate équation du chômage galopant. En guise d'assouplissement, un nouveau mode d'insertion a vu le jour à savoir : la liberté d'entreprendre.

Plus qu'un slogan, l'Etat Camerounais s'investit depuis plusieurs décennies à vulgariser la création d'entités économiquement viables. Cette stratégie lui permet de combattre à juste titre, le chômage et ses corollaires en dépit de ses capacités naturelles. Ainsi, en abondant dans ce sens, les efforts de l'Etat sont remarquables. C'est le cas à titre d'exemple, des structures de création et d'accompagnement des entreprises ou encore et surtout, celle de financement.

Au sujet du financement, il faut aussi noter que plusieurs autres façons de se financer ont vu le jour aux cotés de celle proposées par l'Etat. Ces dernières sont développées par les autres acteurs de la société. C'est le cas des tontines, les aides familiales, les legs, les dons etc. Loin d'être une erreur, ces structures au de-là de résoudre en partie le problème de chômage, constituent de véritables leviers de développement économique. Seulement, à y voir de plus près, leur survie laisse à désirer. Le constat est clair, les entités économiques notamment les TPE ont des soucis de longévité. Tel est l'objet de cette partie qui se propose d'établir le lien existant entre la manière dont sont financées les entités économiques créées notamment, les TPE et leur survie. Le cas traité ici est relatifs à certaines TPE présentent dans les communes d'arrondissement d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} dans le département de la Mvila, région du Sud.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE D'ANALYSE : RAPPORT MODE DE FINACEMENT ET SURVIE DES TPE

Nous nous proposons dans ce chapitre d'étudier le rapport entre les modes de financement et la survie de quelque TPE présentent dans les communes d'arrondissement d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème}. Ce travail va reposer sur une approche purement économique car, l'analyse de la relation entre le mode de financement et la survie des TPE soulève indirectement l'aspect relatif à leur résistance dans le temps. Selon la théorie de Modigliani & Miller la structure financière d'une entité n'influe pas sa la valeur. C'est-à-dire quel que soit le choix de la structure du capital (fonds propres, emprunt) elle reste neutre par rapport à la valeur de cette dernière. Valeur qui est appréhendé ici au niveau de la croissance, réalisation du profit, développement, maturité, survie, pérennité.

Pour ce faire, nous allons recourir à une enquête de terrain pour obtenir les informations appropriées à notre analyse. Ces dernières permettront d'établir l'existence ou non d'un lien étroit entre le mode de financement des TPE ciblées et leur survie. Ainsi, une évaluation quantitative sera nécessaire. L'évaluation quantitative recourt aux méthodes statistiques à travers des questions dont les réponses auront été prédéterminées par l'enquête. Ce chapitre porte sur deux sections : la méthodologie d'analyse et le dépouillement des données.

SECTION I : METHODOLOGIE D'ANALYSE

Cette section aborde un certain nombre d'aspects notamment: le déroulement de la collecte des données, le processus de traitement des données, la présentation de l'outil et de la méthode d'analyse des données.

I. CHOIX DE LA METHODOLOGIE ET DONNEES D'ENQUETE

Dans le cadre de cette étude nous avons opté pour une démarche hypothético-déductible qui consiste à vérifier la théorie, soit pour l'affirmer, soit pour l'infirmer sous la base des hypothèses énoncées.

I.1. Le choix de la méthodologie

La méthodologie peut se définir comme étant l'étude du bon usage des méthodes (ensembles des règles qui, dans une science donnée, sont relativement indépendantes des contenus des faits particuliers étudiés en tant que tels) et des techniques (moyen précis pour atteindre un résultat partiel à un niveau et un montant précis de la recherche). Le choix de la méthodologie de recherche dépend des dimensions du problème, et éventuellement des contraintes liées à la recherche. C'est ainsi que compte tenu de toutes les considérations formulées ci-dessus notre méthodologie est typiquement déductive ; l'approche déductive est basée principalement sur le développement d'objectifs, hypothèses ou propositions qui sont de nature générale. Cette approche consiste à soumettre les hypothèses énoncées au test de la réalité afin de les affirmer ou de les infirmer. Comme nous cherchons à établir l'existence d'une relation significative entre le mode de financement et la survie des TPE, la démarche déductive est adaptée à notre étude.

Le choix de la méthodologie déductive est justifié par le fait que notre recherche s'inscrit dans le paradigme positiviste qui est une théorie suivant laquelle il existe une réalité objective du monde observé. Les données utilisées dans cette recherche sont primaires et recueillies auprès de 73 TPE camerounaises de la ville d'Ebolowa dans les arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème}. La taille de cet échantillon se justifie par la période de confinement et par la réticence des TPE à répondre au questionnaire.

Pour la définition des variables Notons que dans le cadre de notre rédaction, les variables indépendantes sont celles qui seront manipulées, jonglées et voire même éclatées en indicateurs. Ces indicateurs nous permettent d'élaborer l'objectif de notre étude qui sera par la suite décliné en hypothèses de recherche. Nos variables indépendantes sont celles qui agissent sur la variable dépendante, elles ne peuvent donc être détachées de la variable dépendante dans le cadre de notre étude.

I.2. Les données d'enquête : informateurs, population, échantillon et instrument de l'étude

Il est question de présenter les informateurs, la population et les instruments de l'étude.

➤ Les informateurs

Les représentations de certaines structures administratives notamment : l'antenne CFCE de la région de la MVILA, le centre régional des impôts de la MVILA nous ont apporté une aide précieuse en termes d'informations sur les TPE en activité dans la zone d'étude. Ces informations portaient sur : leur existence formelle, la nature de l'activité, leur durée de vie.

➤ **La population de l'étude**

La population de l'étude est constituée des TPE de tous les secteurs d'activité menant une activité génératrice de revenu et ayant une existence juridique légale.

➤ **L'échantillon de l'étude**

Pour GRAWITZ (1990), l'échantillonnage est une technique qui consiste à choisir un échantillon à partir d'une population dite parente. Toutes les TPE des communes d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} n'ont pas été visités car, certaines ne remplissaient pas tous les critères d'éligibilité de l'enquête à savoir :

- Effectif de 01 à 05 employés ;
- Durée de vie minimale de 5 ans.

➤ **Les instruments de l'étude**

L'instrument de recherche est un ensemble de voies et moyens auxquels le chercheur a Recours afin de procéder à la collecte de données. Dans notre étude, l'instrument d'enquête A été le questionnaire.

- **Le questionnaire**

Le questionnaire est un moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Afin de construire un questionnaire, GHIGLIONE et MATALON (1987 : 127) déclarent :

[...] il faut évidemment savoir de façon précise ce que l'on recherche, s'assurer que les questions ont un sens, que tous les aspects de la question ont été abordés.

Le questionnaire est élaboré dans le but de confronter les données empiriques, la pertinence des questions que le chercheur/l'enquêteur se propose d'élucider et de confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de sa recherche.

L'administration du questionnaire s'opère auprès d'une population cible. Un questionnaire standard est distribué à toutes cibles : les dirigeants des différents TPE répondent à un questionnaire sous la houlette de l'enquêteur. Le questionnaire de notre travail a pour but de recueillir des informations auprès des dirigeants des TPE. Le questionnaire est constitué uniquement des questions ouvertes permettant aux enquêtés de répondre plus facilement aux questions posées. Il se subdivise en quatre sections :

- La section 0 : traite de l'identification de la TPE ;
- La section I : s'intéresse au mode de financement de la TPE ;
- La section II : s'intéresse à la survie de la TPE ;

- La section III ; traite du statut socioéconomique du dirigeant.

Au total, il y a quinze questions auxquelles la plupart des responsables des structures visitées ont répondu en notre présence. Le dit questionnaire est joint en annexe.

II. Déroulement de la collecte des données.

La méthodologie est caractérisée par une bonne problématique, un bon objet de recherche ne prennent véritablement un sens dans une démarche scientifique que par une méthodologie bien identifiée et bien structurée [...]. Il s'agit d'indiquer le plan de survol en l'occurrence, la manière dont s'effectuera la recherche.

Ainsi, la présentation des éléments de l'enquête s'avère nécessaire.

II.1. La collecte de données

La collecte des données de notre étude a connu deux étapes ; l'étape préparatoire et le déroulement proprement dit.

➤ L'étape préparatoire

Les activités ci-après ont meublé cette étape :

- L'établissement du répertoire des TPE enregistrées dans les services des impôts de la délégation départementale des finances de la Mvila ;
- La localisation de ces dernières ;
- L'organisation de ces dernières en deux sous-échantillons. D'un côté l'échantillon petit commerce, constitué des TPE exerçant les activités telles : la quincaillerie, la mercerie, la librairie, boutique et la restauration. De l'autre côté, les professions libérales constituées des TPE exerçants les activités telles que : coiffure, fabrique de parpaings, couture, menuiserie, boulangerie secrétariat et pressing.
- La constitution de l'équipe de travail. A ce niveau, nous avons eu recours à deux enquêteurs. Le premier allait s'occuper des petits commerces et le second, des professions libérales.

➤ La collecte proprement dite

Cette dernière s'est déroulée en deux temps. D'abord le repérage et la remise des questionnaires aux TPE cibles. Cette étape s'est déroulée en un jour. En suite la collecte des questionnaires. Cette phase s'est déroulée le lendemain de la remise des questionnaires. Ainsi, la collecte s'est déroulée en deux jours donc : le 10 mai pour le repérage des TPE cibles et le 11 mai pour la collecte des questionnaires.

SECTION II : LE DEPOUILLEMENT DES DONNEES

Cette section est consacrée à l'examen minutieux des données collectées. Il est question d'abord de recenser les données collectées et de dégager les statistiques brutes. Ensuite, de présenter les statistiques descriptives de l'échantillon de l'étude ainsi que la méthode retenue pour l'analyse des variables considérées.

I. Recensement des données brutes de l'étude

Il s'agit ici de ressortir la structure, la taille et les statistiques brutes de l'échantillon de l'étude.

I.1. Structure de l'échantillon

La structure globale de l'échantillon de notre étude repose sur deux sous-échantillons. Le commerce et les professions libérales. Le tableau ci-dessous ressort ces sous-échantillons en grandes masses.

Tableau 3 : Effectif des TPE par sous-échantillon

SOUS-ECHANTILLONS	EFFECTIF
Commerce	35
Professions libérales	38
TOTAL	73

Source : l'auteur sur la base des statistiques de l'enquête de terrain.

Le tableau ci-dessous montre que 35 TPE parmi celles visités pratiquent le commerce. Pendant que 38 d'entre elles exercent les professions libérales.

I.1.1. Taille de l'échantillon

Le tableau ci-dessous fournit des renseignements y relatifs.

Tableau 4: Taille global de l'échantillon

ACTIVITE PRINCIPALE DE LA TPE	NOMBRE DE TPE
Restaurants	3
Salon de coiffure	4
Fabriques de parpaings	9
Atelier de couture	8
Atelier de menuiserie	6
Boulangeries	2
Boutiques	16
Secrétariats	5
Pressing	2
Quincaillerie	6
Pharmacie	2
Librairie Papeterie	6
Merceries	4
TOTAL	73

Source : l'auteur après enquête de terrain

D'après ce tableau, la taille totale de l'échantillon d'étude est de 73 TPE. Ces dernières exercent des activités différentes. Ainsi, l'on note qu'il y a 03 restaurants, 04 salons de coiffure, 09 fabriques de parpaings 08 ateliers de couture, 06 ateliers de menuiserie, 02 boulangeries, 16 boutiques, 05 secrétariats, 02pressing ,06 quincailleries, 02 pharmacies, 06 librairies et 04 merceries.

I.1.2. Statistiques brutes

Le tableau ci-dessous ressort ces statistiques brutes.

Tableau 5: Statistiques de l'échantillon

SOUS-ECHANTILLONS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Commerce	35	47,95 %
Professions libérales	38	52,05 %
TOTAL	73	100 %

Source : l'auteur après traitement des données de l'enquête de terrain

D'après le tableau ci-dessus, il ressort que sur les TPE visitées, 47,95 % exercent le commerce et 52,05% relèvent des professions libérales.

II. STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET METHODE D'ANALYSE

Nous présenterons d'abord la procédure ayant permis la détermination des statistiques descriptives en suite, la méthode d'analyse des données.

II.1. Etapes de détermination des statistiques préliminaires

L'obtention des statistiques de notre étude a connu plusieurs étapes successives :

- La création d'une base de données au moyen du logiciel SPSS STATISTICS à partir des informations issues de l'enquête de terrain. A ce niveau, les questions, organisées en code ont été inscrites dans le masque de saisi du logiciel. Ce qui a rendu aisée l'inscription rapide des réponses des unités enquêtées dans le masque de saisi. Ainsi, les 15 variables du questionnaire ont pu être consignées soigneusement. De même, les modalités et autres informations utiles à leur traitement ont pu être intégrées, ce qui a permis au final l'obtention du bas de données fiable.

- Une fois cette base constituée, nous l'avons enregistré et conservée pour une exploitation ultérieure.

Différentes variables d'étude ont été identifiées dans le cadre de notre étude. Ces dernières sont pour certaines qualitatives et pour d'autres quantitatives. Comme variable quantitative nous avons retenu une à savoir : le nombre d'années d'expérience de la TPE. Comme variables qualitatives nous avons retenu : le volume d'activité de la TPE, le volume du chiffre d'affaires de la TPE, la situation de l'effectif de la TPE, la forme de financement de la TPE, l'origine des fonds propres, l'échéance de l'emprunt.

- Le choix des variables de l'étude. Sur ce point, deux groupes de variables ont été identifiés. Pour chaque cas, nous avons défini deux groupes de variables : les variables dépendantes et les variables indépendantes.

➤ Les variables dépendantes

Nous avons retenu quatre variables dépendantes. Parmi elles, on note comme variable quantitative le nombre d'années d'expérience de la TPE. Comme variables qualitatives nous

avons retenu : le volume d'activité de la TPE, le volume du chiffre d'affaires de la TPE, la situation de l'effectif de la TPE.

De ces quatre variables, nous avons fixé comme variable d'intérêt, le nombre d'années d'expérience de la TPE. Ce choix s'explique par le fait que cette variable permet de mieux capter la survie de la TPE.

➤ **La variable indépendante**

Nous avons retenu trois variables indépendantes. Ces dernières sont toutes qualitatives. Il s'agit de : la forme de financement de la TPE, l'origine des fonds propres, l'échéance de l'emprunt. De ces quatre variables, nous avons fixé comme variable d'intérêt, la forme de financement. Ce choix s'explique par le fait que cette variable permet de mieux capter le mode de financement.

II.2. Méthode d'analyse

L'analyse statistique est l'unique méthode d'analyse retenue pour ce travail. Cette méthode d'analyse va nous permettre d'expliquer le lien existant entre les variables d'intérêt fixés. A ce sujet, nous feront recours à a technique de tri croisé et des tests de khi-deux.

II.2.1. Présentation et choix de la méthode

Les statistiques sont une méthode recueil d'information. Ces dernières proviennent des observations portant sur des sujets présentant une certaine propriété. L'objectif de la méthode est de traduire les observations par des nombres qui permettent d'avoir des renseignements sur cette propriété. L'ensemble des observations est appelé population, le caractère est la propriété étudiée sur les sujets ou observations. Selon le cas, l'on peut disposer d'une série statistique qualitative (lorsque le caractère étudié est qualitatif) où à l'opposé d'une série statistique quantitative (lorsque le caractère étudié est quantitatif).

II.2.2. Présentation et justification du choix de la méthode d'analyse

➤ **Présentation de la méthode d'analyse**

La méthode d'analyse choisie est celle des statistiques descriptives. Les statistiques descriptives aideront à faire une analyse préliminaire des variables d'intérêt étudiées. Dans le

cadre de notre recherche, deux types de statistiques seront abordés dans la suite de nos travaux : les tris croisés et la khi deux.

- **Les tris croisés** : l'analyse bi-variée communément appelé tri croisé a pour objectif de mettre en évidence les relations éventuelles qui existent, entre deux variables étudiées simultanément.

- **La khi-deux** : en général, les statistiques permettent de mesurer les liaisons entre deux variables. Dans notre étude, nous avons eu recours au test de Pearson qui permet de voir le degré d'association entre deux variables c'est-à-dire le degré de significativité de la relation. Ce test consiste à comparer les effectifs réels des croisements des modalités des deux variables avec les effectifs théoriques qu'on devrait obtenir dans le cas d'indépendance de ces deux variables.

➤ **Justification du choix de la méthode d'analyse**

Le choix de l'utilisation des statistiques tient certes, de l'objet de l'étude mais aussi et surtout à la nature des variables qui sont pour certaines quantitatives et pour d'autres qualitatives. L'usage des statistiques offre plusieurs avantages mais dans le cadre de cette étude nous n'évoquerons que quelques-uns directement rattachés à l'objet de notre étude notamment :

- la manipulation des variables peu importe leur nature (quantitative, qualitative) : à ce titre nous observons qu'au moyen des statistiques descriptives, la manipulation des variables est plus aisée, qu'elles soient quantitative ou qualitative.
- La structure de la série statistique : on peut observer que le traitement de l'échantillon de travail découle des statistiques brutes de terrain ;
- L'analyse de la relation entre les variables qui sera l'étape de couronnement de notre travail. Cette dernière prendra appui sur les tests de significativité de Pearson.

Nous ferons recours aux tris croisés car les données sont quantitatives et qualitatives, ceci nous permettra d'apprécier la distribution d'une variable par rapport à une autre. En effet, les tris croisés pour leur part serviront à établir la présomption de l'existence d'une relation entre les variables d'intérêt de l'étude. Nous avons choisi pour éprouver nos hypothèses le test de Pearson pour les raisons suivantes : l'échantillon est aléatoire et apparié, les observations sont indépendantes.

CONCLUSION

Ce chapitre avec pour objectif de traiter la démarche méthodologique nécessaire à l'atteinte de l'objectif de notre étude. Deux grandes sections ont servi de socle à ce travail, la section I et la section II.

La section I s'est consacrée aux données d'enquête s'est organisée autour de la méthodologie d'analyse et les données d'enquête ; le déroulement de la collecte des données. Cette dernière a permis de revisiter le processus de déroulement de cette opération notamment, la préparation, les instruments utilisés et les dates de réalisation proprement dite de l'enquête de collecte de données. Il ressort au terme du dépouillement des données un certain nombre d'informations pertinentes à savoir : le nombre de TPE visité, le nombre de TPE visité exerçant dans le commerce, le nombre de TPE visité exerçant dans les professions libérales, l'effectif total dans chaque TPE visité et l'effectif global obtenu au terme de l'enquête de collecte de données.

La section II quant à elle s'est appesantie sur le dépouillement des données. Elle s'est organisée autour du recensement des données brutes de l'étude, des statistiques descriptives et méthode d'analyse. Il en découle au terme de cette présentation que les tris croisés et la khi-deux sont les techniques d'analyse appropriées à notre étude. Ces statistiques descriptives ont permis de décrire l'échantillon de l'étude et de s'engager dans la recherche des liens existant entre les variables dépendantes et la variable d'intérêt de notre étude.

En somme, nous retenons de ce chapitre deux idées. D'abord il a permis de déterminer la taille et la structure de l'échantillon de l'étude. Ensuite, il a balisé avec précision, les voies devant conduire aux résultats recherchés et à leur analyse.

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous allons d'abord présenter les résultats obtenus puis, suivront les analyses et les interprétations desdits résultats. Nous présenterons et analyserons d'abord les résultats des statistiques descriptives, puis ceux des tris croisés desquels découleront ceux des khi-deux. Par la suite, nous interprèterons ces résultats puis, suivront leur confrontation aux hypothèses de l'étude.

SECTION I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans cette section, nous présentons et analysons les résultats des statistiques descriptives et des tris croisés.

I. RESULTATS ET ANALYSES DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Le tableau ci-dessous présente le résultat des statistiques descriptives des variables d'intérêt de l'étude.

I.1. Statistiques descriptives des variables d'intérêt

Tableau 6: Statistiques descriptives des variables d'intérêt

VARIABLES	TYPE	%	Ecart-Type	Min	Max
VARIABLE DEPENDANTE/ A EXPLIQUER					
Nombre d'année d'expérience de la TPE	Dichotomique				
1=] 0 à 2ans]		6,8			
2=] 2 ans à 5 ans]		93,2	0,254	1	2
Volume de l'activité	Dichotomique				
1 = Appréciable		13,7	-	-	-
2 = Insuffisant		84,9			
Volume du chiffre d'affaires	Dichotomique				
1= Appréciable		17,8	-	-	-
2= Insuffisant		79,5			
Situation de l'effectif de la TPE	Dichotomique				
1= Variable		23,3	-	-	-
2= Stable		76,7			
VARIABLES INDEPENDANTES/EXPLICATIVES					
Type de financement	Dichotomique				
1= Fonds propres		65,8	-	-	-
2= Emprunt		32,9			
Origine des fonds	Dichotomique				
1= Epargne		52,1			
2= Appui de la famille		4,1	-	-	-
3= Dons et legs		9,6			
Échéance de l'emprunt	Dichotomique				
1= Moins de 2 ans		61,6	-	-	-
2= Entre 2 et 5 ans		38,4			

Source : à partir des travaux de l'auteur

Les statistiques issues du tableau ci-dessus conduisent aux analyses ci-après :

➤ **Sur les variables dépendantes**

- 6,8% des TPE de l'échantillon d'étude ont une durée de vie comprise entre 0 et 2ans.
- 93,2 % des TPE de l'échantillon d'étude ont une durée de vie comprise entre 2 ans et 5ans.
- 13,7% des TPE visitées déclarent que leur volume d'activité actuel est appréciable comparé au lancement.
- 84,9% des TPE visitées déclarent que le volume d'activité est insuffisant comparé au lancement.
- 17,8% des TPE visitées déclarent que le volume de leur chiffre d'affaires actuel est appréciable
- 79,5% des TPE visitées déclarent que le volume de leur chiffre d'affaires actuel est insuffisant comparé au lancement.
- 23,3% des TPE visitées déclarent que leur effectif a varié depuis le lancement de l'activité.
- 76,7% des TPE visitées déclarent que leur effectif est resté stable depuis le lancement de l'activité.

➤ **Sur les variables indépendantes**

- 65,8 % des TPE visitées déclarent que leur activité a été financée sur fonds propres.
- 32,9 % des TPE visitées déclarent avoir financé leur activité sur emprunt.
- 4,1% des TPE visitées déclarent avoir bénéficié des concours financiers de la famille à la création.
- 52,1% des TPE visitées déclarent avoir financé leur activité sur épargne.
- 61,6% des TPE visitées déclarent avoir remboursé leur emprunt avant la fin de la deuxième année.
- 38,4% des TPE visitées déclarent avoir remboursé leur emprunt entre la deuxième et la cinquième année.

I.2. Résultats et analyse des tris croisés

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 7** (nombre d'année d'expérience de la TPE # forme de financement de la TPE)

Effectif	Forme de financement de la TPE à la création			Total
	Sur fonds propres	Par emprunt	2.0	
Nombre d'années d'expérience de la TPE]0 - 2ans]	4	0	1	5
]2ans - 5ans]	44	24	0	68
Total	48	24	1	73

Source : Auteur à partir de l'analyse des données

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	15,530 ^a	2	,000
Rapport de vraisemblance	8,923	2	,012
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données

Le tableau ci-dessus montre que :

- 4 TPE, soit 5,47% de l'échantillon financées sur fonds propres ont une durée de vie comprise entre 0 et 2ans. Tandis qu'aucune TPE financée par emprunt n'a une durée de vie comprise entre 0 et 2ans.
- 44 TPE, soit 60,27 % de l'échantillon financées sur fonds propres ont une durée de vie comprise entre 2 et 5ans. Tandis que 24 TPE, soit 32,87% de l'échantillon financé sur emprunt ont une durée de vie comprise entre 2 et 5ans.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 8** (nombre d'année d'expérience # origine des fonds propres)

Effectif	Origines des fonds propres					Total
		Epargne personnelle	Concours financiers de la famille	2.0	Dons et legs	
Nombre d'années d'expérience de la TPE]0 - 2ans]	0	3	1	0	1	5
]2ans - 5ans]	24	35	2	1	6	68
Total	24	38	3	1	7	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	5,808 ^a	4	,214
Rapport de vraisemblance	5,908	4	,206
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Le tableau ci-dessus fait état de ce que :

- 3 TPE, soit 4,05% de l'échantillon financées par épargne personnelle ont une durée de vie comprise entre 0 et 2ans. Une (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon financée par les concours financiers de la famille a une durée de vie comprise entre 0 et 2 ans. L'analyse du financement sur dons et legs est identique à celle des concours financiers de la famille.

- 35 TPE, soit 47,94% de l'échantillon financées par épargne ont une durée de vie comprise entre 2 et 5ans. Deux (02) TPE, soit 2,73% de l'échantillon financées par concours financiers de la famille ont une durée de vie comprise entre 2 et 5ans. Enfin, six (06) TPE, soit 8,21 % de l'échantillon financée par dons et legs ont une durée de vie comprise entre 2 et 5 ans.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux: Tableau 9** (nombre d'année d'expérience # échéance de l'emprunt)

Effectif	Echéances de l'emprunt		Total
	Moins de 2 ans	Entre 2 et 5 ans	
Nombre d'années d'expérience de la TPE] 0 - 2ans]	4	1	5
] 2ans - 5ans]	41	27	68
Total	45	28	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,765 ^a	1	,382		
Correction pour la continuité	,159	1	,691		
Rapport de vraisemblance	,835	1	,361		
Test exact de Fisher				,643	,359
Nombre d'observations valides	73				

Source : Auteur à partir de l'analyse des données

Sur la base des résultats du tableau, il en découle les analyses ci-après :

- 4 TPE, soit 5,47% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à 2ans ont une durée de vie comprise entre 0 et 2ans. Une (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement est comprise entre 2 et 5ans a une durée de vie comprise entre 2 et 5ans.

- 41 TPE, soit 41% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à 2ans ont une durée de vie comprise entre 0 et 2ans. 27 TPE, soit 27% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement est comprise entre 2 et 5ans ont une durée de vie comprise entre 2 et 5ans.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 10** (chiffre d'affaires # origine des fonds propres)

Effectif	Origines des fonds propres					Total	
		Epargne personnelle	Concours financiers de la famille	2.0	Dons et lègues		
Tendance actuelle du chiffre d'affaires de la TPE comparée au démarrage	En hausse	8	1	2	0	2	13
	Stable	14	37	1	1	5	58
	En baisse	2	0	0	0	0	2
Total		24	38	3	1	7	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	20,697 ^a	8	,008
Rapport de vraisemblance	21,882	8	,005
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Le tableau ci-dessus fait état de ce que :

- Une (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon financé par épargne personnelle déclare que le chiffre d'affaires est à la hausse comparé au démarrage. Deux (02) TPE, soit 2,73% de l'échantillon financé par les concours financiers de la famille déclarent que leur chiffre

d'affaires est à la hausse comparé au démarrage. L'analyse du financement sur dons et legs est identique à celle des concours financiers de la famille.

- 37 TPE, soit 50,68% de l'échantillon financé par épargne déclarent que leur chiffre d'affaires est stable comparé au démarrage. Une TPE (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon financé par concours financiers de la famille déclare que le chiffre d'affaires est stable comparé au démarrage. Cinq (05) TPE, soit 6,84% de l'échantillon financé par dons et legs déclarent que leur chiffre d'affaires est stable comparé au démarrage. Enfin, dans les trois cas, aucune TPE ne déclare que son chiffre d'affaires est en baisse comparé au démarrage.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 11** (volume du chiffre d'affaires # échéance de l'emprunt)

Effectif		Echéances de l'emprunt		Total
		Moins de 2 ans	Entre 2 et 5 ans	
Tendance actuelle du chiffre d'affaires de la TPE comparée au démarrage	En hausse	3	10	13
	Stable	42	16	58
	En baisse	0	2	2
Total		45	28	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	14,238 ^a	2	,001
Rapport de vraisemblance	14,834	2	,001
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Sur la base des résultats du tableau, il en découle les analyses ci-après :

- 03 TPE, soit 4,10% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à 2 ans ont un chiffre d'affaires à la hausse par rapport au lancement. Dix (10) TPE, soit 13,69% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement est comprise entre 2 et 5ans ont un chiffre d'affaires stable.

- 42 TPE, soit 57,53% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à 2ans déclarent que leur chiffre d'affaires est stable. 16 TPE, soit 21,91% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement est comprise entre 2 et 5ans déclare que leur chiffre d'affaires est stable. Aucune TPE dont l'échéance de l'emprunt est

inférieure 2ans ne déclare que son chiffre d'affaire est en baisse. Enfin, 2 TPE, soit 2,73% de l'échantillon dont l'échéance de l'emprunt est comprise entre 2 et 5 ans déclarent que leur chiffre d'affaires est en baisse.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 12** (volume du chiffre d'affaires # la forme de financement de la TPE)

Effectif	Forme de financement de la TPE à la création			Total	
	Sur fonds propres	Par emprunt	2.0		
Tendance actuelle du chiffre d'affaires de la TPE comparée au démarrage	En hausse	4	8	1	13
	Stable	44	14	0	58
	En baisse	0	2	0	2
Total		48	24	1	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	16,588 ^a	4	,002
Rapport de vraisemblance	15,789	4	,003
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Les analyse qui découlent de e tableau font état de ce que :

- Quatre (4) TPE, soit 5,47% de l'échantillon issu du financement sur fonds propres déclarent que le chiffre d'affaire d'affaires est en hausse comparé au démarrage. Huit (08) TPE, soit 10,95% de l'échantillon issu du financement par emprunt déclarent que leur chiffre d'affaires est en hausse comparé au démarrage.

- Quarante-quatre (44) TPE soit 60,27% issu du financement sur fonds propres déclarent que leur chiffre d'affaires est stable comparé au démarrage. Quatorze (14) TPE, soit 19,17% de l'échantillon issu du financement par emprunt déclarent que leur chiffre d'affaires est stable comparé au démarrage.

- Aucune TPE qui a fait l'objet de financement sur fonds propres n'a déclaré que son chiffre d'affaires est en baisse comparé au démarrage. Deux (02) TPE, soit 2,73 % de l'échantillon issu du financement par emprunt déclarent que leur chiffre d'affaire est en baisse comparé au démarrage.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 13** (effectif de la TPE ≠ origines des fonds propres)

Effectif	Origines des fonds propres					Total	
		Epargne personnelle	Concours financiers de la famille	2.0	Dons et legs		
Effectif de la TPE	Moins de 5 employés	0	0	0	1	0	1
	5 employés et plus	24	38	2	0	7	71
Total		24	38	2	1	7	72

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	72,000 ^a	4	,000
Rapport de vraisemblance	10,539	4	,032
Nombre d'observations valides	72		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

De ce tableau, nous retenons les analyses qui suivent :

- Aucune TPE financée sur épargne personnelle n'a moins de cinq (05) employés. Il en n'est de même pour les TPE ayant bénéficiées des concours financiers des familles. C'est également le cas de celles issues des dons et legs.

- Trente-huit (38) TPE, soit 52,05% de l'échantillon financé par concours financiers de la famille ont au moins 05 employés. Deux (02) TPE, soit 2,73% de l'échantillon financé par concours financiers de la famille ont au moins 5 employés. Sept (07) TPE, soit 9,58% de l'échantillon financé par dons et legs ont au moins 5 employés.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 14** (effectif de la TPE ≠ échéance de l'emprunt)

Effectif		Echéances de l'emprunt		Total
		Moins de 2ans	Entre deux et 5 ans	
Effectif de la TPE	Moins de 5 employés	0	1	1
	5 employés et plus	45	26	71
Total		45	27	72

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	1,690 ^a	1	,194		
Correction pour la continuité	,068	1	,795		
Rapport de vraisemblance	1,985	1	,159		
Test exact de Fisher				,375	,375
Nombre d'observations valides	72				

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Il ressort de ce tableau que :

- Aucune TPE de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à deux ans n'a moins de 5 employés. Une (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement est comprise entre 2 et 5 ans a moins de 5 employés.
- Quarante-cinq (45) TPE, soit 61,64% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est inférieure à deux ans ont 5 employés et plus. Vingt-six (26) TPE, soit 35,61% de l'échantillon dont l'échéance de remboursement de l'emprunt est comprise entre 2 et 5 ans ont 5 employés et plus.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 15** (effectif de la TPE ≠ forme de financement de la TPE a la création)

Effectif		Forme de financement de la TPE à la création		Total
		Sur fonds propres	Par emprunt	
Effectif de la TPE	Moins de 5 employés	1	0	1
	5 employés et plus	47	24	71
Total		48	24	72

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Signification exacte (bilatérale)	Signification exacte (unilatérale)
Khi-deux de Pearson	,507 ^a	1	,476		
Correction pour la continuité	,000	1	1,000		
Rapport de vraisemblance	,818	1	,366		
Test exact de Fisher				1,000	,667
Nombre d'observations valides	72				

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

L'analyse des informations contenues dans ce tableau est telle que :

- Parmi les TPE ayant été financées par fonds propres, Une seule (01) soit 1,36% de l'échantillon a moins de 5 employés. Parmi les TPE ayant été financées par emprunts, aucune d'entre elles n'a moins de 5 employés.

- Quarante-sept (47) TPE, soit 64,38% de l'échantillon ont 5 employés et plus. Vingt-quatre (24) TPE, soit 32,87 % de l'échantillon disposent de 5 employés et plus.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 16** (volume d'activité de la TPE comparée au démarrage ≠ forme de financement de la TPE à la création)

Effectif	Forme de financement de la TPE à la création			Total	
	Sur fonds propres	Par emprunt	2.0		
Tendance actuelle du volume	A la hausse	3	7	0	10
d'activité de la TPE comparée	Moyenne	44	17	1	62
au démarrage	A la baisse	1	0	0	1
Total		48	24	1	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7,639 ^a	4	,106
Rapport de vraisemblance	7,581	4	,108
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Dans ce tableau, nous observons que :

- Parmi les TPE ayant été financées par fonds propres, trois (3) TPE, soit 4,1% de l'échantillon déclarent que le volume de leur activité est à la hausse comparé au démarrage. Sept (07) TPE, soit 9,5% de l'échantillon ayant été financé par emprunt fait également la même déclaration.

- Parmi les TPE ayant été financées par fonds propres, quarante-quatre (44) TPE, soit 60,27% de l'échantillon déclarent que le volume de leur activité est moyen comparé au démarrage. Dix-sept (17) TPE, soit 23,28% de l'échantillon ayant été financé par emprunt fait également la même déclaration.

- Parmi les TPE ayant été financées par fonds propres, une (1) TPE, soit 1.36% de l'échantillon déclare que le volume de l'activité est à la baisse comparé au démarrage. Tandis qu'aucune TPE ayant été financé par fonds propres ne le déclare.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 17** (volume d'activité de la TPE comparée au démarrage \neq origines des fonds propres)

Effectif	Origines des fonds propres					Total	
		Epargne personnelle	Concours financiers de la famille	2.0	Dons et legs		
Tendance actuelle du volume d'activité de la TPE comparée au démarrage	A la hausse	7	1	0	1	1	10
	Moyenne	17	36	3	0	6	62
	A la baisse	0	1	0	0	0	1
Total		24	38	3	1	7	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	20,697 ^a	8	,008
Rapport de vraisemblance	21,882	8	,005
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

De ce tableau, nous retenons les analyses qui suivent :

- Parmi les TPE financées par épargne personnelle, une (01), soit 1,36% de l'échantillon déclare que leur volume d'activité est à la hausse. C'est également le cas pour les TPE ayant été financées par dons et legs. Par contre, aucune TPE parmi celles financées par concours financiers de la famille n'a observé une tendance haussière du volume d'activité comparée au démarrage.

- Parmi les TPE financées par épargne personnelle, trente-six (36), soit 49,31% de l'échantillon déclarent que leur volume d'activité est moyen comparé au démarrage. Trois (03) TPE, soit 4,1% de l'échantillon ayant été financé par concours financiers de la famille fait également cette déclaration. C'est également le cas de six (6) TPE, soit 8,21% de l'échantillon issu du financement par dons et legs.

- Parmi les TPE ayant été financé par épargne personnelle, une (01) TPE, soit 1,36 % de l'échantillon déclare que le volume d'activité a chuté par rapport au démarrage. Par contre, aucune TPE financée que ce soit par concours financier de la famille, que ce soit par dons et legs n'a observé une chute du volume d'activité comparé au démarrage.

➤ **Tris croisés et test de khi-deux : Tableau 18** (tendance actuelle du volume d'activité ≠ échéances de l'emprunt)

Effectif	Echéances de l'emprunt		Total
	Moins de 2 ans	Entre 2 et 5 ans	
Tendance actuelle du volume A la hausse	2	8	10
d'activité de la TPE comparée Moyenne	42	20	62
au démarrage A la baisse	1	0	1
Total	45	28	73

Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8,932 ^a	2	,011
Rapport de vraisemblance	9,225	2	,010
Nombre d'observations valides	73		

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Le contenu de ce tableau montre que :

- Parmi les TPE dont l'échéance de l'emprunt est inférieure à 2 ans, deux (02) TPE, soit 2,73% de l'échantillon déclarent leur volume d'activité est en hausse comparé au démarrage. C'est également le cas de huit (08) TPE dont l'échéance de l'emprunt est comprise entre 2 et 5 ans, soit 10,95% de l'échantillon.

- Parmi les TPE dont l'échéance de l'emprunt est inférieure à deux ans (02), quarante – deux (42), soit 57,53% de l'échantillon déclarent que leur volume d'activité est moyen comparé au démarrage. C'est le cas de vingt (20) TPE dont l'échéance de l'emprunt est comprise entre 2 et 5 ans, soit 27,39 % de l'échantillon.

- Parmi les TPE dont l'échéance de l'emprunt est inférieure à deux (02) ans, une (01) TPE, soit 1,36% de l'échantillon déclare que le volume d'activité a chuté par rapport au démarrage. Par contre, aucune TPE dont l'échéance de l'emprunt est comprise entre 2 et 5 ans n'a observé une chute du volume d'activité comparé au démarrage.

Le constat général des tris croisés entre variables d'intérêts de l'étude montre qu'il y a une tendance relationnelle entre d'une part, les variables explicatives et d'autre part, les variables expliquées. Cette présomption d'une relation entre ces variables s'explique par les statistiques obtenues issues des croisements. Toutefois, seule la présomption de l'existence d'une relation entre variable ne garantit pas l'atteinte de l'objectif de notre étude. C'est pourquoi, nous allons approfondir cette réflexion dans la section qui va suivre au moyen de l'interprétation des tests de khi-deux.

SECTION II : INTERPRETATION ET CONFRONTATION DES RESULTATS AUX HYPOTHESES

Dans la section qui s'achève, il a été établi au moyen de l'analyse des différents résultats issus des statistiques descriptives, l'existence d'une probable relation entre les variables explicatives (celles qui permettent de capter le mode de financement de la TPE) et les variables à expliquer (celles qui permettent de capter la survie de la TPE).

Il est question dans cette section d'approfondir l'analyse en justifiant l'effectivité ou non de cette relation au moyen de la significativité. C'est pour cette raison que nous allons recourir à l'interprétation des résultats des tests de khi-deux issus des tris croisés. L'intérêt de l'analyse des résultats des tests repose sur le fait qu'en plus d'établir l'existence d'une relation entre

variables, il sera aussi possible d'apprécier le degré de significativité de la relation entre ces variables.

Dans cette section, nous nous limiterons uniquement à l'interprétation des résultats des tests de khi-deux et à leur confrontation aux hypothèses.

I. INTERPRETATION DES RESULTATS

Le tableau ci-dessous est un récapitulatif des résultats des tests de khi-deux. Ces résultats découlent des tris croisés entre variables explicatives indépendantes) et les variables à expliquer (dépendantes).

Nous allons nous en servir pour interpréter les différents résultats obtenus.

I.1. Résultats des tests de khi-deux

Tableau 19 : Récapitulatif des résultats des tests de Khi-deux

Tris croisés	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Forme de financement de la TPE ≠ Nombre d'année d'expérience de la TPE	15,530 ^u	2	0,000***
Origine des fonds propres ≠ Nombre d'années d'expériences de la TPE	5,808 ^u	2	0,214
Echéance de l'emprunt ≠ Nombre d'années d'expériences.	0,765 ^u	1	0,382
Origine des fonds propres ≠ Volume du Chiffre d'affaires.	20,697 ^u	8	0,008***³
Echéance de l'emprunt ≠ Volume du chiffre d'affaires	14,238 ^u	2	0,001***
Forme de financement de la TPE ≠ Volume du chiffre d'affaires	16,588 ^u	4	0,002***
Origines des fonds propres ≠ Effectif de la TPE	72,000 ^u	4	0,000***

³ (***) → P ≤ 0,01 = Significativité à 1% ; (**) → P ≤ 0,05 = Significativité à 5% ; (*) → P ≤ 0,1 = Significativité à 10%

Echéance de l'emprunt ≠ Effectif de la TPE	1,690 ^u	1	1,194
Forme de financement de la TPE ≠ Effectif de la TPE	0,507 ^u	1	0,476
Forme de financement de la TPE à ≠ Volume d'activité de la TPE	7,639 ^u	4	0,106
Origines des fonds propres ≠ Volume d'activité de la TPE	20,697 ^u	8	0,008***
Echéances de l'emprunt ≠ Volume d'activité	8,932 ^a	2	0,011**

Source : Auteur à partir de l'analyse des données.

Le tableau ci-dessus récapitule les résultats des tests de khi-deux issus des croisements des variables de l'étude.

Seuls, les résultats de la colonne N°3 seront interprétés (*signification asymptotique bilatérale*). Pour ce faire, deux paramètres vont nous intéresser : le signe du résultat et la valeur du résultat. Le signe du résultat selon qu'il est positif ou négatif, va permettre d'établir l'existence ou non d'une relation bilatérale entre variables croisées.

Pour sa part, la valeur du résultat va permettre de pouvoir apprécier le degré de significativité de la relation entre les variables croisées. La significativité de la relation sera déduite par comparaison entre la statistique de Pearson (P calculée) et les statistiques théoriques ($P \leq 0,01$; $P \leq 0,05$; $P \leq 0,1$).

Ainsi, nous retenons des résultats des tests de khi-deux de la colonne N°3, les interprétations qui suivent.

I.2. Interprétation des résultats des tests de khi-deux

- Il y a existence d'un lien positif entre la forme de financement de la TPE et le nombre d'années d'expériences de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,000). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, le choix d'une forme de financement quelconque est étroitement lié à la durée de vie de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et le nombre d'années d'expériences de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,214). Cependant, la relation entre ces deux variables n'est pas significative. En d'autres

termes, la provenance des fonds propres n'a aucun lien significatif avec la durée de vie de la TPE.

- Il y a existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et le nombre d'années d'expériences de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,382). Cependant, la relation entre ces deux variables n'est pas significative. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt n'a pas de lien significatif avec la durée de vie de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et le volume du chiffre d'affaires de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,008). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propres a un lien significatif avec le volume du chiffre d'affaires de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et le volume du chiffre d'affaires de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,001). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt a un lien significatif avec le volume du chiffre d'affaires de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre la forme de financement de la TPE et le volume du chiffre d'affaires de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,002). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, la forme de financement a un lien significatif avec le volume du chiffre d'affaires de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et l'effectif de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,000). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propres est étroitement liée à l'effectif de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et l'effectif de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (1,194). Cependant, cette relation n'est pas significative. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt n'a pas de lien significatif avec l'effectif de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre la forme de financement et l'effectif de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,476). Cependant, cette relation n'est pas significative. En d'autres termes, la forme de financement n'a pas de lien significatif avec l'effectif de la TPE.

- Il y a existence d'une relation positive entre la forme de financement et le volume d'activité de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,106). Cependant, cette relation n'est pas significative. En d'autres termes, la forme de financement n'a pas de lien significatif avec le volume d'activité de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et le volume d'activité de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,008). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propre a un lien significatif avec le volume d'activité de la TPE.
- Il y a existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et le volume d'activité de la TPE car, le résultat du test de khi-deux est du signe positif (0,011). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 5%. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt a un lien significatif avec le volume d'activité de la TPE.

Au total, douze (12) résultats ont été interprétés. Il en résulte que :

- Deux (02) résultats sont très significatifs (*Signification asymptotique = 0,000*).
- Cinq (05) résultats sont significatifs (*Signification asymptotique < 0,01*).
- Cinq (05) résultats sont non significatifs (*Signification asymptotique > 0,1*).

Nous allons nous servir des résultats ci-dessus de notre travail. Ce sont ces derniers que nous allons confronter aux hypothèses.

II. CONFRONTATION DES RESULTATS AUX HYPOTHESES

Nous procédons ici, à la confrontation des résultats interprétés aux hypothèses de l'étude.

Nous récapitulons ces informations à exploiter dans le tableau de synthèse ci-dessous.

II.1. Correspondance des hypothèses aux résultats

Tableau 20: Correspondance des résultats interprétés aux hypothèses

HYPOTHESES DE L'ETUDE	RESULTATS INTERPRETES	DECISION SUR LA SITUATION DE L'HYPOTHESE	
		CONFIRMATION (acceptée)	INFIRMATION (rejetée)
<p><u>H1 : HYPOTHESE N° 1</u></p> <p>- H1 : Le financement par fonds propres contribue à la durée de vie des TPE.</p>	Existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et l'effectif de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,000). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propres est étroitement liée à l'effectif de la TPE	OUI	
	Existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et le volume d'activité de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,008). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propres est en rapport avec le volume d'activité de la TPE.		
	Existence d'une relation positive entre l'origine des fonds propres et le volume du chiffre d'affaires de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,000). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'origine des fonds propres est étroitement liée au volume du chiffre d'affaires de la TPE.		
<p><u>H2 : HYPOTHESE N° 2</u></p>	Existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et le volume du chiffre d'affaires de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,001). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 1%. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt est étroitement liée avec le volume du chiffre d'affaires de la TPE		

<p>- H2 : Le financement par emprunt contribue à durée de vie des TPE.</p>	<p>Il y a existence d'une relation positive entre l'échéance de l'emprunt et le volume d'activité de la TPE car, le résultat est du signe positif (0,011). La relation entre ces deux variables est donc positive et significative à 5%. En d'autres termes, l'échéance de l'emprunt est étroitement liée avec le volume d'activité de la TPE.</p>	<p>OUI</p>	
---	--	-------------------	--

Source : l'auteur, à partir des résultats interprétés

Le tableau ci-dessus permet de confronter chacune des hypothèses de l'étude à un ou plusieurs résultats interprétés. Le principe de confrontation s'appuie sur la correspondance d'un ou de plusieurs résultats interprétés à l'hypothèse de même nature. Il est immédiatement suivi d'une décision qui permet soit de confirmer l'hypothèse soit de l'infirmier. Selon le cas, l'hypothèse est soit acceptée, soit rejetée.

II.2. Récapitulatif des décisions sur la question de recherche et sur les hypothèses

D'après le tableau, il ressort que la variable indépendante (modes de financement) est étroitement liée avec la variable dépendante (survie des TPE). Il existe donc une relation positive et significative entre le mode/forme de financement et la survie de la TPE.

Cela s'explique à travers les résultats des tris croisés suivants : l'observation d'un lien positif et significatif entre la forme de financement de la TPE et le nombre d'années d'expériences de la TPE. Ces résultats apportent donc une réponse à notre question de recherche.

Suite aux résultats obtenus, les deux hypothèses sont acceptées car il est établi que :

- Le financement sur fonds propres contribue à la survie des TPE

Cela s'explique à travers les résultats des tris croisés ci-après : l'observation d'un lien positif entre l'origine des fonds et l'effectif de la TPE (1), d'un lien positif et significatif entre l'origine des fonds propres et le volume d'activité de la TPE (2) et en fin, l'observation d'un lien positif et significatif entre l'origine des fonds propres et le volume du chiffre d'affaires de la TPE (3). L'hypothèse secondaire N°1 est donc acceptée.

- Le financement par emprunt contribue à la survie des TPE

Elle se traduit par les résultats des tris croisés suivants : l'observation d'un lien positif et significatif entre l'échéance de l'emprunt et le volume du chiffre d'affaires de la TPE (1) en suite, l'observation d'un lien positif et significatif entre l'échéance de l'emprunt et le volume d'activité de la TPE (2). L'hypothèse secondaire N°2 est donc acceptée.

II.2. Suggestions

Sur la base des affirmations ci-dessus nous formulons les recommandations qui suivent à l'endroit des futurs entrepreneurs des communes d'arrondissement d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} notamment :

- Nous suggérons que les futurs entrepreneurs desdits arrondissements financent leurs activités par fonds propres. Toutefois, ils devraient choisir minutieusement l'origine des fonds propres (épargne, appui familial, dons/legs) car ce choix a un lien avec le volume d'activité et avec le volume du chiffre d'affaires et contribue plus à la survie de leurs TPE.
- Nous suggérons également aux futurs entrepreneurs qui opteront pour un financement par emprunt, de choisir un emprunt dont l'échéance est de moins de deux ans car cela leur permettrait d'avoir un volume d'activité moyen par rapport au lancement des activités.

CONCLUSION

Dans ce chapitre 4, nous avons présenté et analysé les résultats de notre étude. La présentation des résultats s'est faite en deux étapes. D'abord la section I où les résultats des statistiques descriptives ont été présentés et analysés. Ces statistiques descriptives ont permis de visualiser les statistiques préliminaires des variables considérées de l'étude (pourcentage des paramètres étudiés, leurs écarts-types, minimum et maximum) ainsi les résultats des tests de tris croisés des variables. Ces croisements ont permis de voir qu'il existe une relation entre les variables d'intérêt et les autres variables. Il ressort globalement de ces croisements que les différentes variables sont dépendantes les unes des autres. Une fois ces résultats globalement présentés, l'on a eu recours à la section II pour leurs analyses et leurs interprétations. Seuls les résultats du test de khi deux ont été considérés. Ainsi, il ressort de cette analyse que certaines variables ont une relation significative avec la survie des TPE. C'est le cas par exemple des formes de financement. Dans les douze croisements faits, tous révèlent l'existence d'une présomption de relation entre les variables. Toutefois, seuls quatre relations parmi les douze sont significatives, il s'agit de : (La relation positive et significative entre le mode/forme de financement et le nombre d'années d'expérience de la TPE ; La relation positive et significative entre la forme de financement et le volume du chiffre d'affaires ; La relation positive et significative entre l'origine des fonds propres et

l'effectif de la TPE ; La relation positive et significative entre l'origine des fonds propres et le volume d'activité de la TPE ; La relation positive et significative entre l'origine des fonds propres et le volume du chiffre d'affaires de la TPE ; La relation positive et significative entre l'échéance de l'emprunt et le volume du chiffre d'affaires de la TPE ; La relation positive et significative entre l'échéance de l'emprunt et le volume d'activité de la TPE).

Ces informations ont permis de conclure en répondant affirmativement à notre question de recherche qu'il existe une relation significative entre les modes de financement et la survie des TPE et d'affirmer les hypothèses selon lesquelles ; qu'il existe un lien significatif entre les fonds propres et la durée de vie des TPE ; qu'il existe un lien significatif entre le financement par emprunt et la survie des TPE. Nous avons enfin au moyen des suggestions, souligné que les entrepreneurs des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} financent leurs activités sur la base des fonds propres.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie dont nous bouclons ici avait pour objectif d'établir l'existence d'une relation significative entre le mode de financement et la survie des TPE. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les chapitres 3 et 4. Le chapitre 2 a été consacré à la méthodologie d'analyse. Dans ce chapitre, il a été principalement question d'examiner le rapport entre les modes de financement et la survie des TPE. Ainsi donc le choix de la méthodologie a été examiné dans la section I. Dans la section II du chapitre 3, nous avons procédé à un dépouillement des données d'enquête et présenté la méthode d'analyse. C'est ainsi que le choix des statistiques descriptives a été non seulement justifié mais aussi spécifié à travers les tests de tris croisés et le test de khi deux grâce à l'outil d'analyse SPSS Statistic.20.

Dans le chapitre 4 consacré à la présentation des résultats et à leur analyse. Nous avons commencé par dépouiller les données à la section I, cette phase a permis d'examiner en profondeur nos données d'étude en vue d'achever la détermination des résultats notamment, ceux des tris croisés et du test de khi deux. Une fois en possession des résultats, nous les avons présentés et analysés. Ainsi le test de khi deux relève 2 résultats très significatifs (*Signification asymptotique = 0,000*) et 5 résultats significatifs (*Signification asymptotique < 0,01*). Ces résultats ont permis d'établir qu'il existe une relation positive et significative entre le mode/forme de financement et le nombre d'années d'expérience de la TPE. Qu'il existe une relation positive et significative entre l'origine des fonds propres et l'effectif de la TPE. Ainsi, une confrontation des résultats aux hypothèses a permis d'affirmer les deux hypothèses.

En somme, cette partie a établie qu'il existe une relation significative entre le mode de financement et la survie de la TPE

CONCLUSION GENERALE

L'objectif principal de cette étude était d'étudier l'existence d'une relation significative entre le mode de financement et la survie des TPE. Pour atteindre cet objectif, l'étude a été organisée en deux parties. Une partie théorique et une partie empirique. La partie empirique s'est appesantie sur le cadre théorique relatif aux modes de financement et à la survie des TPE. Divers éléments théoriques (l'approche du *peckingoder* théorie, l'approchedu *statictrade-off theory*, la théorie financière Modigliani & Miller, les approches traditionnelles et néo institutionnelles de la survie des entreprises) ont meublé cette partie. A la suite de cette partie théorique, une étude empirique a été menée. Cette dernière a permis de valider empiriquement qu'il existe une relation significative entre le mode de financement et la survie de la TPE. L'échantillon de 73 TPE issus des communes des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème} a servi de socle à cette affirmation. Une méthodologie d'analyse a été appliquée aux données recueillies dans le chapitre 3. Ce dernier a principalement permis l'obtention des résultats préliminaires notamment ceux des statistiques descriptives. Les autres résultats (tris croisés et khi deux) ont été déterminés et analysés au chapitre 4. Il ressort de l'interprétation de ces résultats qu'il existe un lien significatif entre la forme de financement et la durée de vie de la TPE des communes des arrondissements d'Ebolowa 1^{er} et 2^{ème}.

En définitive, nous retenons que l'objectif de notre étude a été atteint. Nous avons pu établir que le choix du mode de financement (fonds propres/emprunt) effectué par le dirigeant d'une TPE a effectivement un lien significatif avec la survie (durée de vie) de sa structure. Sur la base des résultats de l'étude empirique, on a pu apprécier et valider les hypothèses de l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

Aziz. (2016). Financement des Petites et Moyennes Entreprises : Cas des PME algériennes. Mémoire de fin d'étude.

Bellettre, Ingrid. (2011). Thèse soutenue sous le thème de : les choix de financement des très petites entreprises.

Benkraiem, Ramzi. (2010). Structure du capital et choix managériaux : Analyses théoriques et empiriques à l'interface de la comptabilité, de la finance et de l'entrepreneuriat.

Boukerou, Aldjia. (2011). Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME : Mémoire de fin d'étude.

Bréchet, Jean-Pierre. (2010). L'entreprise et son projet : Les médiations du pouvoir managérial. *Revue française de gestion* n°205.

Clusel, Sophie. (2012). Définition d'une démarche de réduction des vulnérabilités des TPE/PME fondée sur le cycle de vie.

Deuxième rapport du recensement général des entreprises (2016).

Elhadji Issa (2015). Le rôle de la source de financement dans le Business Model de la PE/TPE ouest-africaine : de la convention de financement à la convention d'affaires.

Evina. (2007). Le développement de la TPE camerounaise : évidences ou paradoxes ?

Foliard, Stéphane. (2010). La gestion des TPE classiques, entre territorialité et fidélité.

- Foued Cheriet. (2015). Quel lien entre performance et pérennité des entreprises ? Cas des entreprises agroalimentaires en Languedoc-Roussillon.
- Gundolf Katherine et al. (2005). Le management des collectifs de TPE : une approche dynamique.
- Hannan, M. T., et Freeman, J. (1977). The Population Ecology of Organizations. *American Journal of Sociology*.
- Indjendje N. Pierre. (2018). Financement des TPE par les établissements de micro finance (EMF): Mythe ou réalité.
- Kenmegni. (2005). Choix entrepreneuriaux et financement des TPE de la ville de Yaoundé : Mémoire de fin d'étude.
- Kewin Guion. (2014). L'accompagnement des TPE : accompagner efficacement les TPE locales.
- Levasseur, Joël. (2011). Facteurs de survie et de croissance des entreprises de biotechnologies au Canada.
- Marchesnay, M. (1988). Les stratégies de spécialisation. Encyclopédie du management, (Vuibert.). Paris.
- Mignon, S (2000). La pérennité des entreprises familiales : Un modèle alternatif à la création de valeur pour l'actionnaire. *Finance, Contrôle, Stratégie*.
- Myers, S. C. (2001). Capital Structure. *Journal of Economic Perspectives*.
- Présidy, Juliette. (2015). En quoi l'accompagnement post-crédation est-il un facteur de pérennité des TPE locales.
- Raja. (2018). La notion de survie de l'entreprise » : Dissertation.
- Rapport Préliminaire des Principaux Résultats du recensement général des entreprises (2016).

Rassoul, Nadia. (2018). Importance du mode de financement dans la pérennité des entreprises Familiales algériennes.

Rofe, N. (1998). Etude de faisabilité du dispositif d'appui et de financement des TPE au Cameroun, Rapport d'étude.

Rouleau, L. (2007). Théories des organisations: approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde.

Ruel, Claude. (2005). Rendez-vous entrepreneurial de la francophonie ». Institut de Stratégie et de pédagogie en entrepreneuriat.

Takoudjou et al. (2017). Le micro entrepreneur, un input irremplaçable dans la survie et la croissance de son entreprise. *Revue marocaine de recherche en management et marketing*, n°17.

Um-Ngouem, Marie-Thérèse (2006). Les nouveaux défis de la TPE dans les pays du Sud ; *Revue internationale P.M.E. Volume 19, n° 1.*

WAMBA et al (2018). La gestion du bas du bilan et la pérennité des PME camerounaises. *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit Numéro 7 : Décembre 2018.*

ANNEXES

- Questionnaire d'enquête sur le terrain

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail –Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D' ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP.: 886 Ebolowa

Division des Affaires Académiques et de la Scolarité

Service de la Scolarité



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE

PO. BOX. 886 Ebolowa

Division of Academic Affairs and Scolarity

Service of Scolarity

MODE DE FINANCEMENT ET SURVIE DES TPE

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et les Enquêtes Statistiques

QUESTIONNAIRE – TPE

Numéro du questionnaire

Date de l'enquête

Nom de la structure.....

SECTION 0 : IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE (TPE)

S1Q1 Dans quel secteur s'opère votre activité ? 1 = Formel ; 2 = Informel

S1Q2 Quelle est votre activité principale ? 1= Petit commerce ; 2= Profession libérale

S1Q3 Où êtes-vous localisé ? 1 = centre-ville ; 2 = Périphérie

S1Q4 Quel est votre effectif ? 1= -5 employés ; 2 = Plus de 5 employés

SECTION I: MODE DE FINANCEMENT DE LA TPE

S2Q1 Comment aviez-vous financé votre activité à la création ? 1 = Numéraire ; 2 = en nature

S2Q2 Comment s'est fait ce financement ? 1 = Fonds propres ; 2 = Emprunts

S2Q3 Quelle était l'origine des fonds propres ? 1= Epargne ; 2 = Appui de la famille/Dons et lègues

S2Q4 Quelle était l'échéance de l'emprunt ? 1= - 2 ans ; 2 = 2 à 5 ans

S2Q5 Pratiqueriez-vous toujours ce type de financement dans l'avenir ? ; 1 = Oui ; 2 = Non

SECTION II: SURVIE DE LA TPE

S2Q1 Combien d'années d'expérience aviez-vous ? 1= - 2 ans ; 2 = 2 à 5 ans

S2Q2 Quelle est la situation actuelle de votre volume activité ? 1= Appréciable ; 2 = Insuffisant

S2Q3 Quelle est la situation actuelle de votre chiffre d'affaires ? 1= Appréciable ; 2 = Insuffisant

S2Q4 Quelle est la situation actuelle de votre effectif ? 1 = Variable ; 2= stable

S2Q5 Pratiqueriez-vous toujours cette activité dans l'avenir ? ; 1 = Oui ; 2 = Non

SECTION III: STATUT SOCIOECONOMIQUE DU DIRIGEANT

S2Q1 Sexe du dirigeant 1= Femme ; 2 = Homme

S2Q2 Tranche d'âge du dirigeant 1=jeune ; 2 = Vieux

Merci pour votre prompte
participation !!!!

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	i
AVERTISSEMENT.....	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
RESUME.....	v
ABSTRACT.....	vi
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : CADRE THEORIQUE RELATIF AUX MODES DE FINANCEMENT ET A LA SURVIE DES TPE, ELEMENTS CONCEPTUELS ET THEORIQUES SUR LES TPES ET SUR LES MODES DE FINANCEMENT.....	8
INTRODUCTION.....	10
SECTION I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DES TPE.....	10
I- NOTION DE TRES PETITE ENTREPRISE (TPE).....	10
I.1. Définition.....	10
I.2. Caractéristiques générales des TPE.....	11
II- FONDEMENTS THEORIQUES SUR LES TPE.....	12
II.1. L'approche évolutionniste.....	12
II.2. La TPE et la théorie des coûts de transaction.....	13
SECTION II : LES MODES DE FINANCEMENT.....	13
I- CADRE THEORIQUE RELATIF AUX MODES DE FINANCEMENT.....	14
I.1. La static trade-off theory ou théorie du compromis.....	14
I.2. La Pecking order theory ou théorie du financement hiérarchique.....	15
II- LES DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES.....	15
II.1. le Financement interne.....	16
II.2. Le Financement externe.....	17
CONCLUSION.....	19
CHAPITRE II : LA SURVIE DES TPE : APPROCHES CONCEPTUELLES ET THEORIQUES.....	20
INTRODUCTION.....	20
SECTION I : PANORAMA DES APPROCHES THEORIQUES RELATIVES A LA SURVIE DES TPE.....	20
I- CADRE CONCEPTUEL DE LA SURVIE DES TPE.....	20
I.1. Définition du concept de survie.....	21
I.2. Le cycle de vie de la TPE : du pré démarrage à la survie.....	21
II- LES FACTEURS EXPLICATIFS DE LA SURVIE DES TPE.....	22
II.1. Les facteurs internes de la survie des TPE.....	23
II.2. Les facteurs externes de la survie des TPE.....	24
SECTION II : APPROCHES THEORIQUES SUR LA SURVIE DES TPE.....	26
I- APPROCHE TRADITIONNELLE : MECANISME DE SURVIE DES TPE CHEZ LES CLASSIQUES.....	26
I.1. La théorie des économies d'échelle : théorie explicative de la survie des TPE.....	26

I.2. La loi d'accumulation et le profit : théorie explicative de la survie des TPE	27
II-APPROCHE NEO-INSTITUTIONNELLE MODERNE : SURVIE DE LA TPE.....	27
II.1. Approche managériale : survie de l'entreprise.....	27
II.2. La théorie de l'écologie des populations.....	28
CONCLUSION	29
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	30
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	32
CHAPITRE III :METHODOLOGIE D'ANALYSE : RAPPORT MODE DE	33
FINACEMENT ET SURVIE DES TPE	33
INTRODUCTION	33
SECTION I : METHODOLOGIE D'ANALYSE	33
I. CHOIX DE LA METHODOLOGIE ET DONNEES D'ENQUETE.....	33
I.1. Le choix de la méthodologie.....	34
I.2. Les données d'enquête : informateurs, population, échantillon et instrument de l'étude.....	34
II. DEROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES.....	36
II.1. La collecte de données	36
II.2. Méthode d'analyse	40
SECTION II : LE DEPOUILLEMENT DES DONNEES	37
I. RECENSEMENT DES DONNEES BRUTES DE L'ETUDE.....	37
I.1. Structure de l'échantillon.....	37
I.1.1. Taille de l'échantillon.....	38
I.1.2. Statistiques brutes.....	38
II. STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET METHODE D'ANALYSE	39
II.1. Etapes de détermination des statistiques préliminaires	39
II.2. Méthode d'analyse.....	40
II.2.1. Présentation et choix de la méthode.....	40
II.2.2. Présentation et justification du choix de la méthode d'analyse.....	40
CONCLUSION	42
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	43
INTRODUCTION	43
SECTION I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	43
I. RESULTATS ET ANALYSES DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	43
I.1. Statistiques descriptives des variables d'intérêt	44
I.2. Résultats et analyse des tris croisés.....	46
SECTION II : INTERPRETATION ET CONFRONTATION DES RESULTATS AUX	
HYPOTHESES	58
I. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	59
I.1. Résultats des tests de khi-deux	59
I.2. Interprétation des résultats des tests de khi-deux.....	61
II. CONFRONTATION DES RESULTATS AUX HYPOTHESES.....	62
II.1. Récapitulatif des décisions sur la question de recherche et sur les hypothèses.....	66
II.2. Suggestions.....	67
CONCLUSION	68
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	69
CONCLUSION GENERALE	70
BIBLIOGRAPHIE.....	71
ANNEXES	73
TABLE DES MATIERES.....	76